JGA 2608 Courtelary 97e année Vendredi 11 septembre 2020 Nº 33

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9 h
Officiel: mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Réclame

Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini
Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Scénario réduit pour Tramlabulle

Le comité du festival de bande dessinée de Tramelan a présenté le programme de l'édition de cette année. Ce sera une édition hors-série et pas vraiment un festival, puisque l'essentiel de ses événements se concentrera sur un seul jour, le samedi 26 septembre, au CIP.

Edition originale et 100 % suisse

Pas question pour les organisateurs du rendez-vous annuel des amateurs de BD de la région de prendre le risque de faire venir à Tramelan comme d'habitude des dizaines d'auteurs de France, de Belgique ou d'ailleurs. Pas question non plus d'attirer de trop grandes foules dans les anguleux locaux du CIP. Il a donc fallu imaginer une manière différente de faire vivre tout de même un peu le 9e art cette année. Tout cela à cause de ce maudit virus, bien sûr.

Il y aura donc bien une édition de Tramlabulle en 2020, mais la vraie 24e édition du festival a été reportée aux 24, 25 et 26 septembre 2021.

Si l'édition de cette année est réduite, la qualité y sera bien présente, puisqu'elle réunira le gratin contemporain de la bande dessinée et du dessin de presse de Suisse romande. Onze dessinatrices et dessinateurs y présenteront leurs créations les plus récentes, déjà inspirées par l'actualité la plus récente pour certaines.

Autre originalité: l'association Crayons solidaires, rendra visite aux pensionnaires du home des Lovières. Ce projet porté par les trois dessinateurs de presse Thierry Barrigue, Pitch Comment et Nicolas Sjösted a pour mission d'apporter un peu de joie de vivre et quelques sourires aux personnes dans des situations difficles. Comme le home se trouve juste à côté du CIP, la mission des trois mousquetaires du crayon était toute trouvée. Cet événement est bien entendu strictement réservé aux résidents des Lovières.

L'exposition consacrée au Siècle d'Emma *sera visible au CIP du 26 septembre au 23 octobre*

Une journée bien remplie

La journée de samedi débutera à 14 heures avec la traditionnelle séance de dédicaces des onze auteurs présents.

A 17 h 30, Fanny Vaucher et Eric Burnand présenteront leur création *Le siècle d'Emma* au cours d'une conférence.

A 19 heures enfin, un repas spécialement concocté par la brigade du CIP sera animé par des duels dessinés entre artistes.

Parmi les nouveautés attendues à Tramlabulle, Thierry Barrigue, encore lui, présentera deux nouveaux albums *Oh vieillesse!* et *Covid ton sac*, dont les titres suffisent à eux seuls à faire comprendre quels sujets le toujours très vigousse auteur aborde.

La presque régionale de l'étape, Caro, apportera son nouveau recueil de dessins de presse intitulé *Quel cirque!*

La dessinatrice Vamille fera, elle, découvrir son premier album pour jeune public. Dans *Greta change le monde*, elle aborde le thème brûlant d'actualité du réchauffement climatique et donne quelques pistes pour tenter de l'éviter, en s'inspirant du combat mené par Greta Thunberg.

Vincent Di Silvestro, Vincent L'Epée, François Maret, Maëlle Schaller, et Valott seront aussi de la partie.

Et une exposition de longue durée

Poussés à l'innovation, les organisateurs de Tramlabulle ont décidé pour la première fois de proposer une unique exposition, qui restera visible jusqu'au 23 octobre. Ce sont les planches du roman graphique *Le siècle d'Emma* qui y seront mises en scène par l'artiste régionale Anne-Danielle Furrer. Ce récit historique qui raconte la vie d'une *famille suisse dans les turbulences du XXe siècle* est sorti de la plume d'Eric Burnand, ancien journaliste à l'Hebdo et à la RTS. Il est illustré par la talentueuse jeune dessinatrice Fanny Vaucher. A travers les personnages de la famille d'Emma, les deux auteurs revisitent l'histoire suisse, de la grève générale de 1918 aux bouleversements sociaux des années septante, en éclairant de leurs indiscrètes lampes frontales quelques épisodes sombres de l'histoire nationale, qui ne figurent pas encore dans les manuels scolaires.

A noter que *Le siècle d'Emma* est nominé pour la meilleure BD suisse de l'année. | *tl*

Comme le CIP ne pourra pas accueillir plus de 300 visiteurs à la fois et que le repas du soir risque d'être pris d'assaut, il est fortement conseillé de réserver sa place! 032 486 06 06 culture@cip-tramelan.ch

Le programme complet de Tramlabulle hors-série 2020 peut être consulté sur le site du festival www.tramlabulle.ch

SOMMAIRE

Un peu de Mühleberg chez Vigier
Les murs de l'ancienne centrale brûlés à Péry 5

Forêts sous la loupe à Sonceboz
Travail bénévole d'un habitant de la commune 7

Marre de la Poste!
A Cormoret, le courrier tarde à arriver 9

La foire d'automne aura bien lieu
Soulagement pour les marchands 11

Festival du film vert
Une halte à Sonvilier pour le plaisir du public 12

Envie de se faire une toile!
Consultez le programme 14

A la découverte de notre région
Le Parc Chasseral propose de belles sorties 17

Jetez un coup d'œil à l'agenda
Pour ne manquer aucun événement régional! 17

Les plantes et leurs saveurs
A cuisiner à toutes les sauces 17

Retour à la compétition
Les jeunes du CAC brillent en concours 21

Réclame

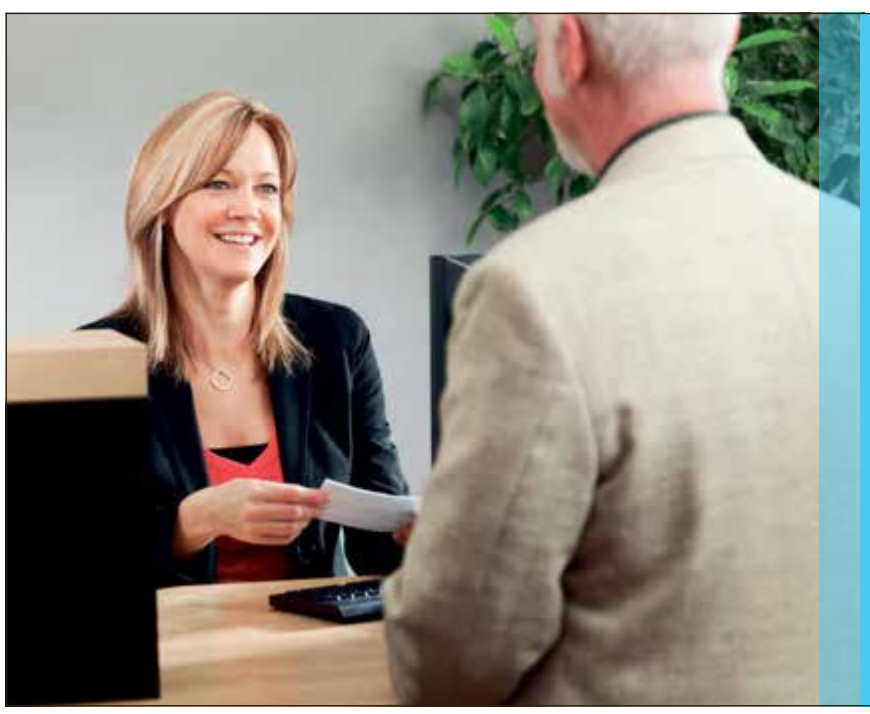

Envie de changer de banque?
Fidèle à notre région depuis 1829!

5 agences et guichets à votre service aujourd'hui et demain

Agences
Tramelan, Grand-Rue 136, 032 487 52 22
Sonceboz-Sombeval, rue du Collège 3, 032 489 24 84
La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 3, 032 911 44 44
Saint-Imier, rue Francillon 31, 032 941 47 27

Siège de Courtelary
Grand-Rue 45
2608 Courtelary
032 945 10 50

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary
cec.clientis.ch

Sontex
your link to innovative metering

Pour renforcer le département comptabilité, nous recherchons un/une

Assistant-e comptable à 50-60 %

Vos tâches principales:

- Tenue de la comptabilité courante, traitement des pièces bancaires et suivi de la trésorerie
- Vérification, comptabilisation et paiement des factures de frais généraux
- Suivi des encaissements clients et des rappels
- Soutien à la gestion et à l'amélioration du système de contrôle interne
- Participation aux clôtures mensuelles et annuelles
- Contribution à la préparation et à la constitution des documents en vue de la révision annuelle
- Diverses tâches administratives inhérentes à la fonction

Votre profil:

- CFC de commerce ou formation équivalente
- Expérience en comptabilité
- Connaissances d'un logiciel ERP (idéalement Pro Concept)
- Excellente maîtrise des outils informatiques usuels, principalement Excel
- Maîtrise du français (anglais et allemand un atout)
- Très bonne gestion des priorités et des délais
- Personne autonome, proactive et n'ayant pas peur des responsabilités

Entrée en service: de suite ou à convenir

Nous vous offrons:

Une ambiance de travail agréable basée sur la confiance et le respect mutuel, un travail varié dans une entreprise moderne ouverte aux changements et aux idées. Une équipe collégiale vous attend pour vous accompagner dans le suivi de vos tâches et pendant la phase d'initiation au travail.
Vous correspondez au profil de poste et vous souhaitez intégrer un environnement de travail dynamique? N'hésitez pas à nous transmettre votre dossier de candidature complet par email à l'adresse suivante: ml@sontex.ch.

Sontex SA – 2605 Sonceboz – 032 488 30 00

A vendre

Bois de feu
épicéa du Jeanbrenin
80 fr. le stère de 1 m de long.
Renseignements au 032 487 13 45

Immobilier

CHERCHE À ACHETER
environ 400-500 m² de terrain à bâtir/artisanal dans le Vallon
Tél. 079 258 15 11

À VENDRE À TRAMELAN

GRANDE MAISON FAMILIALE DE 7 PIÈCES

Surface habitable de 212 m² + nombreux locaux annexes; très belle situation près du centre de la localité. Très bon état d'entretien et habitable de suite sans travaux.

Prix de vente: 690'000 francs

Pour tout renseignement et visites:
Hasler Immobilier P. et V., Tramelan
Tél. 032 487 53 85
haslerimmobilier@nto.ch
www.haslerimmobilier.ch

« POUR UN MIX ENERGETIQUE PLUS AMBITIEUX »

L'EOLIEN:
UN SOUTIEN BIENVENU!

www.les4bornes.ch

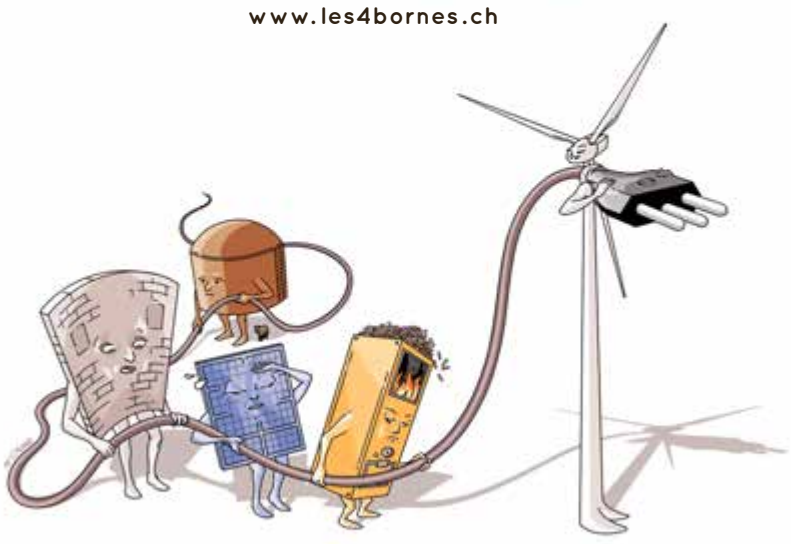

Le 27 septembre 2020
Votez Oui

Les Quatre Bornes
Parc éolien bicantonal Sonvilier/BE Val-de-Ruz/NE

bechtel-imprimerie.ch

Favorisez nos annonceurs

LA ROSERAIE

ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

COMMUNE DE TRAMELAN

INVITATION À LA POPULATION

HOMMAGE À MAX MATHEZ ET ANDRÉ RAMSEYER

La commission Culture de la commune de Tramelan invite la population à participer à une cérémonie de mise en valeur de l'œuvre d'André Ramseyer réalisée en l'honneur du pilote d'essai Max Mathez, décédé accidentellement en Angleterre en 1955.

La manifestation débutera le

samedi 19 septembre 2020, à 10 h,
au cimetière de Tramelan (entrée sud-est).

Un apéritif clôturera l'événement qui sera agrémenté de surprises venues du ciel...

Au plaisir de vous y rencontrer.

La commission Culture de
la commune de Tramelan

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse **www.opanspitex.ch**

ICI

votre annonce aurait été lue

4 col x 65 mm / 195 francs + TVA

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS

Clean Up Day

Venez nombreux le 12 septembre

Notre environnement est soumis en permanence à la pollution, en particulier par des déchets ménagers le long des routes, des chemins et dans nos villages.

Les autorités sont particulièrement attentives aux atteintes à l'environnement sur son territoire, raison pour laquelle le 12 septembre elles mettent à nouveau sur pied la manifestation intitulée *Clean Up Day*.

Remarques

Petits et grands sont les bienvenus, nous veillerons à vous fournir le matériel de protection nécessaire.

Veuillez mettre de bonnes chaussures, il y a parfois des terrains difficiles.

Pour des raisons d'organisation, votre inscription au secrétariat municipal nous serait utile. Venez nombreux soutenir cette action ! | *cm*

Programme de la matinée

8 h	réception des participants avec café, croissants sur les places de parc au Haut du Mont ; soit à la croisée Plagne / Vauffelin
8 h 20	formation des groupes
8 h 30	début de la collecte des déchets
11 h 30	apéritif offert
11 h 45	petit discours des autorités communales
12 h	fin de la manifestation

Sortie des Aînés

Cette année avec la pandémie du Covid-19, nous avons dû à grand regret annuler notre traditionnelle sortie des aînés. Afin de montrer son attachement à ses seniors, le conseil municipal a décidé d'offrir à chaque citoyen ayant atteint l'âge de la retraite, 3 bons de 10 francs à échanger chez quatre commerçants locaux.

Nous remercions chaleureusement le Restaurant Au Vieux Grenier, la boulangerie Hofmann, l'épicerie Corinne et Francine et la boucherie Viande et plus pour leur soutien.

En espérant que vous aurez apprécié notre action. | *cm*

Petit permis de construire

délivré selon art. 27 DPC

Requérants : Patricia Oppliger et Leo Santschi, route Principale 20, 2535 Frinvillier.

Auteur du projet : Jean-Loup Clément, Clément Architecte, rue de l'Eau 42, 2502 Bienne.

Propriétaires fonciers : Patricia Oppliger et Leo Santschi, route Principale 20, 2535 Frinvillier.

Projet : construction d'un couvert au nord de la maison d'habitation sise sur parcelle N° 281, route Principale 20, 2535 Frinvillier, zone H2.

Dimensions : selon plans déposés à la Commune municipale de Sauge. | *cm*

CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

Raccordement des réseaux d'eau

Le Conseil municipal a donné son feu vert à une étude en commun avec Corgémont au sujet d'une interconnexion des réseaux d'eau potable. L'étude permettra de chiffrer et déterminer le projet le meilleur afin de raccorder les réseaux existants et ainsi assurer la disponibilité d'une eau de secours en cas de problème d'approvisionnement. | *cm*

ORVIN AVIS OFFICIELS

Fermeture de l'administration

En raison de la visite de contrôle effectuée par la Préfecture du Jura bernois, nous vous informons que l'administration municipale d'Orvin sera fermée le lundi 21 septembre. | *cm*

Annulation

Opération *Clean-Up Day* le samedi 12 septembre

En raison du faible taux d'inscription, nous vous informons que l'opération nationale de ramassage des déchets, nommée officiellement *Clean-Up Day,* prévue le samedi 12 septembre est malheureusement annulée à Orvin. Merci de votre compréhension. | *cm*

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 24 septembre à l'assemblée du Centre de protection civile à Court. Michel Walther se rendra le 21 octobre à l'assemblée du syndicat d'épuration à Cortébert. | *cm*

Déchets spéciaux

Un ramassage des déchets spéciaux est mis sur pied le 26 septembre. Des informations détaillées suivront dans une publication séparée. | *cm*

Parc Chasseral

Le Conseil municipal a préavisé favorablement la poursuite des activités avec le Parc Chasseral et est disposé à signer une nouvelle période de 10 ans pour le renouvellement de la charte. La décision sera soumise à l'assemblée municipale de décembre. | *cm*

SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE D'ORVIN

L'automne approche, la récolte des fruits aussi

Pour les personnes désireuses de faire du jus de pomme (ou de poire), la société d'arboriculture met ses installations à disposition dans ses locaux situés à l'Echelette

Pressurage et pasteurisation

Cette année, nous débuterons cette activité le lundi 21 septembre et elle se poursuivra les lundis suivants.

Afin d'assurer un bon déroulement des opérations, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à l'avance.

Rappelons que la qualité du jus dépend de celle des fruits. Par conséquent, il est nécessaire d'apporter des fruits propres, éliminer ceux qui sont pourris et éviter de les entreposer trop longtemps avant le pressage. Si vous avez des fruits en surplus, la société les achète au prix de 35 cts le kilo, livrés au pressoir.

Etiquettes à votre nom

Veuillez nous apporter vos fruits dans des récipients solides : cageots ou sacs en jute munis d'une étiquette sur laquelle doit figurer votre nom, adresse et numéro de téléphone.

Les fruits peuvent être déposés dès le samedi, mais au plus tard le lundi matin à 8 h. Les fruits déposés sans indication aux alentours du pressoir ne seront pas pressés. Inscriptions par téléphone au 079 485 39 15 en indiquant la quantité de fruits à presser. Merci pour votre collaboration ! A bientôt ! | *mja*

Urgent ! poste de caissier à repourvoir

Notre société d'arboriculture cherche à repourvoir ce poste vacant, ceci suite à la démission de notre caissier qui a œuvré durant 30 ans à la satisfaction générale. Si ce mandat vous inspire et que vous vous sentez motivé, alors n'hésitez pas à prendre contact avec notre président Nicolas Léchot qui se fera un plaisir de vous renseigner. Vous pouvez le joindre au numéro de natel susmentionné ou au 079 698 49 42.

GYMNASE FRANÇAIS DE BIENNE

Passerelle BEJU : treizième volée certifiée

Sur les 33 candidates et candidats qui se sont présentés aux examens complémentaires de la Passerelle BEJUNE, 22 ont réussi cet examen. Six d'entre eux y sont parvenus lors de leur deuxième tentative. La cérémonie de remise des certificats *Passerelle* s'est déroulée vendredi 4 septembre dans l'aula du Gymnase français de Bienne.

Cette cérémonie, conduite par Pierre-Etienne Zürcher, recteur du Gymnase français de Bienne, a permis de féliciter les étudiantes et les étudiants de la treizième volée, issus principalement des deux cantons porteurs de la filière instituée pour l'espace BEJU. La Passerelle permet aux détenteurs d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée de se préparer, en une année, à des examens complémentaires qui, une fois réussis, ouvrent les portes du monde académique et des Hautes Ecoles de Suisse. Félicitations aux nouveaux détenteurs de maturité de notre bassin de population : Jennifer Küng de Saint-Imier, Elma Peja de Corgémont, Tayan Garcia-Casillas de La Heutte et Joey Schmied de Courtelary.

A relever les excellents résultats de Tayan Garcia-Casillas 28 points, soit une moyenne de 5,6 et de Jennifer Küng, 27 points, soit une moyenne de 5,4.

Il faut également relever les très bons résultats d'ensemble de ces étudiants, qui ont su s'adapter à la situation exceptionnelle de la pandémie, étudiant durant les deux mois et demi du semi-confinement à la maison, et reprenant, dès le mois de juin, leurs études au gymnase, en étant parfaitement préparés, rassurés et motivés par leurs enseignants.

La cérémonie a été agrémentée par les contributions musicales des élèves de l'option spécifique musique de la classe 21B, dirigés par Bruno Ruedin. | *com*

PAROISSE DE RONDCHÂTEL

Fête de confirmations

Dimanche 6 septembre, 21 jeunes des paroisses de Bienne et de Rondchâtel ont ensemble dit oui à leurs confirmations et leurs baptêmes : Yannick Aegerter, Chris Berger, Loris Brandenberger, Noël Bregnard, Luana Caprarelli, Antoine Danz, Enzo de Monte, Amélie Gauthey, Camille Grosjean, Quentin Gugger, Dylan Kalt, Hannaée Linder, Margaux Medici, Adrien Minder, Arsène Sandmeier, Mona Scheurer, Dido Schüle, Cheryl Sunier, Kelian Voirol, Clara von Allmen, Delphine Worni, entourés du pasteur, de leurs catéchètes et accompagnants. Ils se sont retrouvés à l'église du Pasquart à Bienne accompagnés de leurs familles et amis où ils ont reçu une boussole avec le message suivant : *Tu es déboussolé cherche encore...*

Une boussole fournit des indications pour aider, pour indiquer le bon chemin, la bonne direction. Pour ces jeunes un peu déboussolés vu les circonstances actuelles, que peut-elle faire ? Chaque jeune a pu créer sa propre boussole où les mots : famille, amis, confiance, paix, liberté, avenir, respect, solidarité, sont là pour montrer le chemin à suivre.

Nous vous souhaitons bonne route ! | *an*

Diatel

Diatel SA, Dividendes 2019

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 8 septembre 2020, les actionnaires de Diatel SA sont invités à retirer leurs dividendes 2019 avec le coupon N°42 à partir du 17 septembre 2020 à la succursale de Saint-Imier de la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary.

J'achète timbres
suisses et autres
032 422 40 91

L'entreprise P. Beuret a le plaisir de vous annoncer son ouverture depuis le 1er septembre.

Nous sommes à votre service pour tous travaux de sanitaire et de rénovation du bâtiment. N'hésitez pas à nous contacter pour un devis sans engagement.

Dépannage sanitaire 7j/7 au 079 325 46 17

P.BEURET
SANITAIRE & RENOVATION
079 325 46 17 COURTELARY

Parti socialiste
du Haut-Vallon de Saint-Imier

Votations fédérales

Oui au congé paternité

Non à l'initiative de résiliation (Initiative de limitation)

Non à une nouvelle arnaque fiscale (loi fédérale sur l'impôt direct)

Non aux nouveaux avions de combat

Non à loi d'abattage (nouvelle loi sur la chasse)

Commune de Sonvilier

Oui aux éoliennes des Quatre Bornes

Commune de Saint-Imier

Oui à l'assainissement du collège primaire

Parti socialiste Haut-Vallon

SCHLÄPFER Nähmaschinen
made to create BERNINA

Action d'échange

Echangez votre ancienne machine à coudre contre un rabais de 200.– sur une nouvelle machine Bernina

Action d'échange valable sur les modèles: B535, B570, B590, B770, B790

Rue Jakob-Rosius 24, 2502 Bienne | 032 345 12 45 | www.berninabiel.ch

Sonceboz-Sombeval
Rue du Collège 32
2605 Sonceboz-Sombeval

Moutier
Avenue de la Gare 12
2740 Moutier

Tramelan
Grand-Rue 155
2720 Tramelan

La Banque Raiffeisen Pierre Pertuis
Votre partenaire régional

Avec ses 8 agences et plus de 18 bancomats dans tout le Jura bernois, la Banque Raiffeisen Pierre Pertuis est proche de chez vous.

Attachés aux valeurs centrales tels que la qualité du service, le professionnalisme et la convivialité, nos conseillers vous reçoivent en tant qu'invité, comme si vous étiez à la maison, et vous accompagnent avec soin tout au long de votre parcours de vie.

Nous sommes à votre disposition dans nos agences « libre-service » durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous, de 8h à 18h, pour un conseil professionnel et personnalisé.

Nos sites sont équipés d'appareils de retraits, de versements, de safes automatiques et sont à votre disposition 7/7 et 24/24.

Banque Raiffeisen Pierre Pertuis
Rue du Collège 32, 2605 Sonceboz-Sombeval

www.raiffeisen.ch/pierrepertuis pierrepertuis@raiffeisen.ch

RAIFFEISEN

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

ceff

Mon avenir professionnel au ceff

Le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone met au concours :

deux places d'

APPRENTI EMPLOYÉ DE COMMERCE (H/F)

formation élargie (E) ou maturité (M)

et une place d'

APPRENTI AGENT D'EXPLOITATION (H/F)

Entrée en fonction
Dès le 1er août 2021

Lieu de travail
Saint-Imier

Vous trouverez tous les détails concernant ces places d'apprentissage à l'adresse www.ceff.ch/ceff/emplois.

Plus d'informations sur ceff.ch

ceff
Rue Baptiste-Savoye 33 CH–2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 43 43 info@ceff.ch

bechtel-imprimerie.ch

LIVIO A BEAUCOUP D'AMIS ET SORT BEAUCOUP.

C'ÉTAIT AVANT ...

psy.ch

Tel 143
Die Dargebotene Hand
Nordwest
La Main Tendue
Nord-Ouest

parler-peut-aider.ch

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Vigier : la future station de lavage de sols, un important projet d'investissement

Deuxième volet de retour sur la séance estivale de la commission des riverains : une nouvelle usine qui permettra d'augmenter encore le recyclage des matériaux

Coup d'œil sur la salle de contrôle d'une entreprise moderne, en constante amélioration

Parmi les projets d'investissement de Vigier SA, le plus important et le plus spectaculaire actuellement consiste en une usine de lavage de sols, dont la demande de permis de construire arrive dans sa phase finale. Il s'agira là d'une station de lavage basée sur une technique assez répandue, à savoir un immense tambour alimenté en eau, qui permet de séparer la pierre saine du reste de matériaux de récupération.

Excellent rendement

« De plus en plus, on tend à remplacer la marne par de la terre polluée, préalablement nettoyée », souligne le directeur Olivier Barbery.

Le traitement en tambour permet de dissocier la partie terreuse/argileuse qui servira donc de substitut à la marne, tandis que les polluants sont dissous dans l'eau. Cette eau est ensuite stockée en cuve et en circuit fermé, selon un processus classique de dépollution. Si ou lorsque le liquide sera trop pollué, il sera brûlé à très haute température.

Rappelons avec son directeur que l'entreprise Vigier traite déjà, actuellement, quelque huit tonnes d'eau mensuellement, qui provient en particulier de la pharma.

Quant aux matériaux solides, on précisera qu'environ 75 pour cent des sols lavés redeviendront des granulats utilisables en construction.

Pour 2022

C'est au sud de son site industriel que Vigier va construire cette usine de lavage ; un endroit jugé idéal, sans riverain et donc sans le moindre dérangement.

Les travaux débuteront au printemps prochain, l'entrée en activité de l'usine étant programmée pour 2022.

Le bail du défunt FC Reuchenette pour le bâtiment sis dans ce secteur, a été résilié d'un commun accord au 30 septembre 2019, tandis que la société de paintball a cessé ses activités. Aux deux clubs cynologiques qui s'entraînaient dans le quartier, l'entreprise a proposé de migrer au Paradis, tandis que les activités de la société de tir sont parfaitement compatibles avec le projet.

Un ruisseau retrouvera le soleil

En sous-sol du secteur choisi, sillonne le ruisseau du Châtel, dans lequel se déversent des eaux de ruissellement provenant du tunnel. En construisant son usine de lavement, Vigier remettra à ciel ouvert la portion naturelle de ce ruisseau et conduira les eaux usées vers le collecteur ad hoc de l'usine. Le déplacement de la conduite relève de la compétence municipale et sera donc voté en assemblée, mais la facture sera assumée par Vigier.

Cette séparation appréciable entre eau propre du ruisseau et collecteur d'eaux polluées par la circulation routière, ajoutée à la remise à l'air libre du petit cours d'eau, vont induire une nette amélioration des conditions naturelles et donc de l'environnement offert à la biodiversité locale. Au point qu'aucune autre mesure de compensation n'a été exigée pour ce projet par les autorités compétentes. | *cm*

Des murs de Mühleberg sont recyclés à Reuchenette

Sur question posée durant la dernière séance de commission des riverains, Olivier Barbery présentait en détail le nouveau programme de recyclage mené par son entreprise, pour le compte de BKW Energie et en lien direct avec la démolition de la centrale de Mühleberg. Ce nom seul a suffi à causer quelques craintes parmi la population. Or, le directeur est très clair : ce recyclage est sans danger. Vigier s'en est assuré en amont, qui n'entend d'ailleurs pas prendre le moindre risque avec son personnel !

Sur dix ans

Ledit programme vient de commencer et il s'étendra sur une décennie complète : la cimenterie Vigier de Reuchenette recycle petit à petit les murs non radioactifs de la défunte centrale nucléaire de Mühleberg (canton de Berne). Exploitante de cette installation qui a été définitivement arrêtée le 20 décembre dernier, BKW Energie SA a choisi l'entreprise locale pour des raisons de traçabilité totale et de valorisation optimale, deux qualités que Vigier peut assurer au mieux et en tout temps.

Contrôles serrés

Avant d'entrer dans le four de Vigier, les matériaux recyclés de Mühleberg subissent pas moins de huit étapes de contrôle, lesquelles garantissent parfaitement leur totale absence de radioactivité. Déconstruits, ces murs sont une première fois analysés sur place, puis expédiés à Biberist, avec déjà une garantie de non-radioactivité. Dans la cité soleuroise, ils sont concassés en morceaux de moins de 3 centimètres, puis contrôlés encore une fois avant d'être transportés à Reuchenette.

Le grand avantage de ces gravats pour Vigier ? Ces quelque 500 tonnes de matériaux apporteront dans le four du calcaire sans gaz carbonique.

| *cm*

Un mois pour se porter candidat

Péry-La Heutte renouvelle cette fin d'année trois sièges de son Exécutif

Le 29 novembre prochain, les ayants droit de la commune seront invités à procéder, par les urnes, au renouvellement de trois sièges du Conseil municipal. Cette élection partielle se déroulera selon le système majoritaire.

Les listes de candidat(e)s devront être signées par dix électeurs et/ou électrices de la commune, au minimum. Les candidat(e)s ne sont pas autorisés à signer leur liste et les ayants droit ne peuvent signer qu'une seule liste pour la même fonction. La liste ne contiendra pas plus de noms qu'il n'y a de postes à pourvoir. Le cumul n'est pas admis.

Le délai de dépôt de ces listes, au secrétariat municipal, est fixé au vendredi 16 octobre prochain, à midi.

Si le nombre de candidats valablement présentés se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal proclamera élus tacitement tous les candidats. En cas de ballottage, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 20 décembre. | *cm*

«Closer to Life»:
Locarno Film Festival 2020 à Tavannes et Tramelan

Pour souligner l'importance du cinéma et renforcer leur partenariat, la Mobilière et le Locarno Film Festival ont créé l'initiative «Closer to Life». Dans ce cadre, nous disposons de bons de cinéma gratuits. Chaque bon permettra à deux personnes d'assister à un film de leur choix entre le 01.10. et le 31.12.2020. Les bons peuvent être retirés dans l'une de nos agences à Moutier et St-Imier ou acquis dans le cadre d'un tirage au sort, ceci dans les limites disponibles. Vous trouverez plus d'informations sur l'initiative et les possibilités de participation sur **closertolife.ch**.

Agence générale Moutier-St-Imier
David Wahli

Rue Centrale 1
2740 Moutier
T 032 494 53 20
moutier@mobiliere.ch

mobiliere.ch

la Mobilière

1152170

NON
aux éoliennes des Quatre Bornes
Le 27 septembre

Quel avenir léguer à nos enfants ?

Des champs d'éoliennes industrielles partout dans le Jura bernois ou une nature pour se ressourcer dans un monde de plus en plus stressant ?

Nous répondons volontiers à toutes vos questions au 079 739 14 11

www.sauvez-lechelette.ch

TERTIANUM

Réunir autonomie, confort et sécurité

Nous vous proposons:

Un établissement Médico-Social avec une prise en charge de qualité en chambres individuelles.

Onze appartements avec prestations. Cuisine équipée (plaque vitrocéramique, réfrigérateur et lave-vaisselle), salle de bains adaptée, séjour, chambre à coucher, balcon et cave. Une cafétéria est à votre disposition au niveau inférieur de l'immeuble, ainsi qu'une buanderie et un espace bien-être (salon de coiffure, podologie, esthétique). Prestations de ménage, lessive, soins, restauration et animation selon vos besoins. Place de parc privée.

Tertianum Les Lauriers—Clé 36—2610 Saint-Imier
032 942 40 40 administration @leslauriers.ch

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

UNE ANNONCE, UNE ADRESSE : fac@bechtel-imprimerie.ch

comptoir franc-montagnard
Autrement **Jour J - 20**
Ouverture prolongée dans 38 commerces durant 3 jours
www.comptoir-fm.ch

Un service complet au cœur de votre région !

Prépresse

- Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite
- cartes de naissance, de mariage
- faire-part de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches
- enveloppes, sachets
- jeux de formules
- brochures, livrets, blocs
- calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages
- boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

Nos forêts sous la loupe d'un futur ingénieur spécialisé

Sidney Chopard, un habitant de Sonceboz qui vit actuellement sa dernière année de formation à Zollikofen, pour devenir ingénieur forestier, vient de terminer un répertoire exhaustif des stations forestières du territoire communal. Ce travail fouillé constitue un élément essentiel pour la planification forestière, en détaillant par secteur les espèces de plantes et leur état, les types de sol, sa fertilité supposée, l'avenir prévisible d'une portion de forêt, les espèces végétales à promouvoir, respectivement à planter. Selon le souhait de leur auteur, qui entend que le plus grand nombre en profite, ces cartes ont été transmises au garde-forestier et à la Bourgeoisie locale. Le Conseil municipal présente ici ses chaleureuses félicitations à Sidney Chopard pour son travail bénévole et soigneux, et annonce qu'il lui sera remis une attention. | *cm*

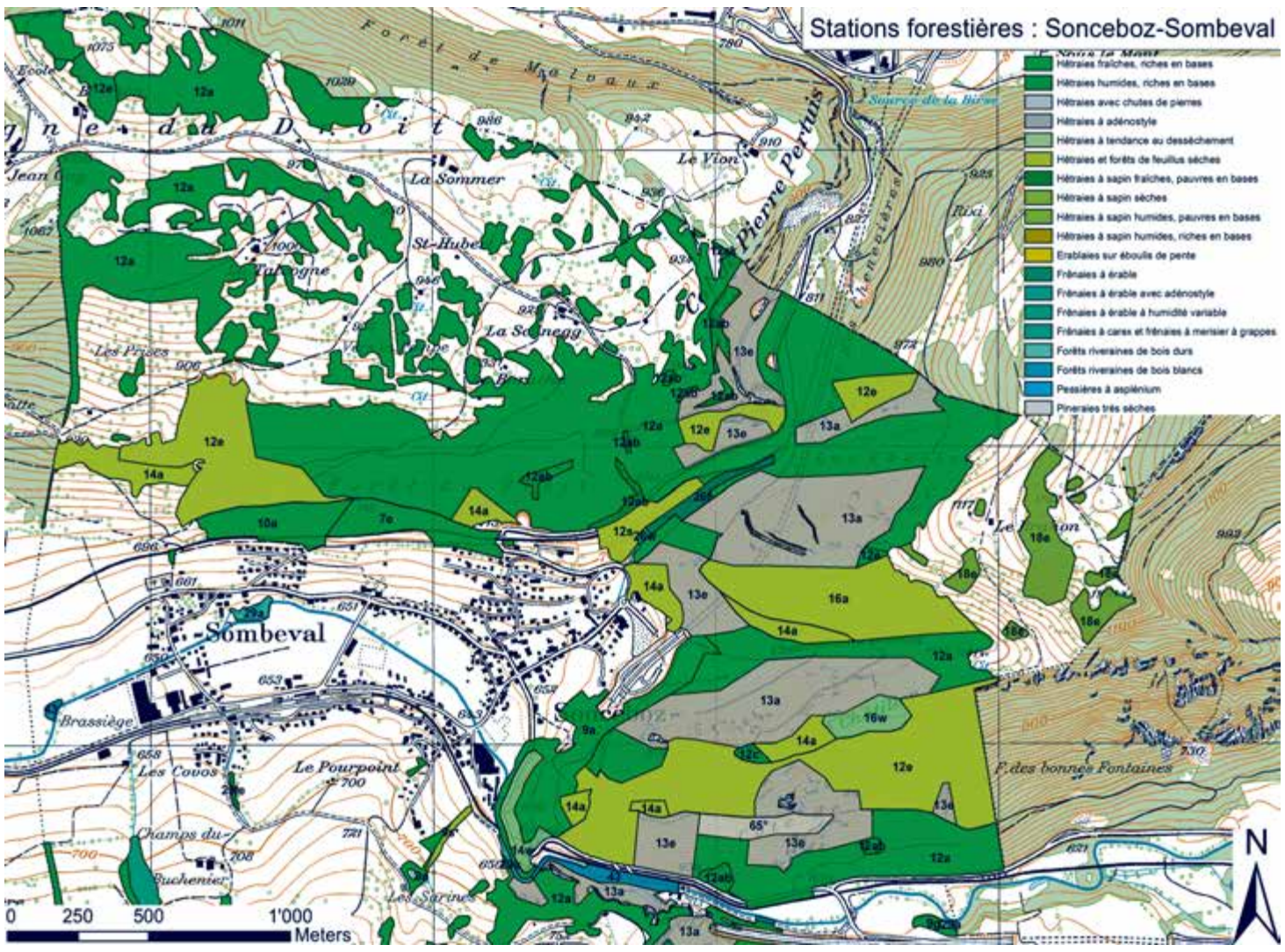

Une des cartes réalisées par Sidney Chopard

Une classe découvre le verger et ses enjeux

Maria Salvi, enseignante de 4H à l'école primaire locale, participe avec sa classe au programme *Graines de chercheurs,* proposé par le Parc régional Chasseral. Durant toute l'année scolaire, ses 24 élèves découvriront le verger et ses enjeux, ce qui leur permettra d'acquérir des connaissances en matière d'arbres fruitiers (espèces indigènes), de fruits, d'enjeux actuels pour ces surfaces importantes et riches en biodiversité, et plus généralement en développement durable. Dans ce cadre, l'enseignante et ses élèves souhaitent planter quatre arbres fruitiers, sur le terrain communal sis derrière le collège. Sur préavis favorable des concierges, le Conseil municipal a délivré l'autorisation nécessaire à cette plantation.

On précisera que le Parc finance les arbres, ainsi que leur entretien, et offre un cours de taille gratuit à la personne qui se chargera de cette opération. | *cm*

Préavis favorable au contrat du Parc

Le Conseil municipal a préavisé favorablement, à l'attention de l'Assemblée municipale qui se prononcera sur le sujet le 7 décembre prochain, le renouvellement du contrat liant la Commune avec le Parc régional Chasseral et portant sur la période 2022-2031.

Durant cette future séance du Législatif, une présentation du parc et du contrat sera faite par un membre de l'association éponyme. A mentionner que la nouvelle charte du parc est en consultation à destination des communes, associations et institutions publiques, jusqu'au 30 septembre. Elle est consultable en ligne (www.parcchasseral.ch) et un questionnaire y est adjoint, qui s'adresse aux communes, organisations partenaires et membres.

| *cm*

SONCEBOZ

Le Bibliobus version Bain de livres

Les deux bus stationneront le 22 septembre à Sonceboz, devant la halle de gymnastique, entre 16h30 et 19h30

Le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne (UP) et l'Association Bain de livres/Bücherbad s'associent pour proposer 12 dates d'animation en septembre, sur 12 lieux de la tournée du Bibliobus de l'UP.

Les animations seront composées de moments de lectures, contes, kamishibaïs en musique. Elles s'adressent à toute la population, lecteurs et non-lecteurs. Elles sont gratuites.

Elles permettent à l'équipe de Bain de livres de faire connaître sa récente implémentation jurassienne et à celle du Bibliobus de l'UP d'être présente auprès de la population avec une offre complémentaire au prêt de médias.

Bibliobus de l'UP

Le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne (UP) est une bibliothèque ambulante publique de libre accès. Trois véhicules desservent, une à deux fois par mois, 104 localités du Jura et de la partie francophone du canton de Berne. Le service est à la disposition d'une population de plus de 70 000 habitants. Reconnu d'utilité publique, le Bibliobus de l'UP est subventionné par le Canton du Jura et le Canton de Berne, ainsi que par les communes desservies. Le Bibliobus de l'UP met à disposition de la population une collection de 80 000 documents, qu'ils soient imprimés (livres et revues) ou audiovisuels (disques compacts, DVD, e-books). Plus d'infos sous : www.bibliobus.ch

Bain de livres

L'association Bain de livres/Bücherbad est une association reconnue d'utilité publique, active dans 10 cantons de Suisse occidentale (romands et alémaniques). Elle s'adresse aux enfants de 0 à 18 ans ainsi qu'à leurs parents, avec un focus sur les familles issues de la migration. Elle propose des moments de rencontre autour des livres et des animations mises en place par son équipe professionnelle. Elle dispose de 2 bus, équipés de mobilier de lecture, intérieur et extérieur, ainsi que d'un fonds de 1000 livres en français/allemand et dans une soixantaine de langues de la migration. Depuis le mois d'août, un bus est parqué en Valais et l'autre au Jura. Plus d'infos sous : www.baindelivres.ch

Les deux bibliothèques mobiles offrent des services qui se complètent parfaitement : l'un propose un service de prêt de livres, l'autre offre toute une palette d'animations autour de la lecture. | *com*

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Une place d'apprentissage pour août 2021

Ainsi qu'elle l'a annoncé voici quelque temps déjà, la Municipalité locale met au concours une place d'apprentissage (M ou F), pour la rentrée d'août 2021

Au sein de l'administration communale, le futur apprenant pourra se former en tant qu'employé de commerce, en profil E ou M ; rappelons que ce dernier implique la maturité professionnelle intégrée.

Cette formation dure trois ans et les intéressés sont invités à adresser leur lettre de candidature au Conseil municipal (Grand'rue 17, 2606 Corgémont). Ils n'omettront pas d'y joindre la copie de leur dernier bulletin scolaire.

Le délai de candidature est fixé au vendredi 2 octobre prochain.

Pour tous renseignements, les intéressés s'adresseront à Fabian Burgunder, secrétaire municipal, atteignable au 032 488 10 33 durant les heures de bureau.

| *cm*

Chauffage de La Combe : la subvention précisée

Le 17 août dernier en séance publique consacrée aux futurs intéressés au chauffage à distance de La Combe, il était transmis à la population des informations relayées ensuite dans ces colonnes (*Avis officiels* du 21 août). Or les renseignements délivrés comportaient une erreur relativement importante, dont la Municipalité n'est nullement responsable.

Très précisément, un problème de communication entre le Canton et le conseiller régional en énergie a induit une affirmation fausse concernant la subvention promise. En clair : aux propriétaires qui abandonneront une installation à énergie fossile ou électrique, pour se relier au chauffage à distance de La Combe, une subvention non forfaitaire sera accordée, qui pourra atteindre 10 000 francs au maximum. Le montant effectif se révèlera inférieur selon les cas, car la subvention ne pourra pas dépasser 35 pour cent des coûts d'investissement (article 58 de la Loi cantonale sur l'énergie). Le Conseil municipal s'excuse pour cette information erronée. | *cm*

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil
Agence de communication
Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

Joyeux anniversaire !

La conseillère municipale Doris Bordichini a eu le plaisir, tout récemment, de rendre une sympathique visite à Gertrude Gerber, une habitante du village avantageusement connue et appréciée, qui a fêté le 5 avril dernier son nonantième anniversaire. Cette visite avait dû être reportée pour cause de pandémie, bien évidemment.

L'élue a remis à la nouvelle nonagénaire, au nom des autorités et de la population locales, un présent de circonstances.

Née à Courtelary, Gertrude Gerber y a suivi toute sa scolarité, avant de s'engager dans une entreprise d'horlogerie. Elle s'est mariée en 1952 avec Robert Gerber, le couple donnant naissance à trois enfants. Gertrude Gerber et son époux ont la joie aujourd'hui de compter cinq petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Avec encore les chaleureuses félicitations de la Municipalité ! | *cm*

Dix masques pour chaque habitant

La Municipalité a décidé de distribuer un lot de dix masques de protection sanitaire pour chaque habitant de la commune. Ces objets ont été offerts à la collectivité par le Canton et cette distribution demeurera tout à fait unique et ponctuelle, à moins que l'Etat de Berne ne renouvelle son geste.

Pour bénéficier de son lot de masques, chaque habitant est invité à venir les chercher auprès de l'administration municipale dès lundi prochain 14 septembre, durant les heures d'ouverture du guichet, à savoir : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h, ainsi que les jeudis 17 septembre, 24 septembre, 1er octobre et 8 octobre, de 17 h à 18 h.

Chaque habitant a droit à dix masques, quel que soit son âge. Il est demandé aux familles de déléguer un de leurs membres pour récupérer tous les lots ; chaque récipiendaire devra se munir d'une pièce d'identité (carte, passeport, permis de conduire, etc.).

Pour retirer le lot d'une personne tierce, non membre de sa famille directe, il faut faire établir et présenter une procuration signée de cette dernière.

Prudence, s.v.p. !

Les autorités municipales rappellent à chacun qu'il faut scrupuleusement respecter les distances de sécurité, lors de sa visite au guichet municipal également ; en particulier, on veillera à attendre dehors, dans le hall, si une personne se trouve déjà au guichet.

Merci à tous pour votre vigilance. | *cm*

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Le Café prend forme les alentours sont dessinés

La partie principale des nouveaux aménagements prévus

Les travaux de rénovation et de transformation, sur le bâtiment route Principale 16, avancent selon le calendrier préétabli.

On aura remarqué en particulier que le futur café communal est désormais couvert et vitré.

La semaine dernière, les entreprises engagées procédaient à la réalisation des chapes.

Dès que ces dernières auront séché, les aménagements intérieurs en eux-mêmes pourront commencer.

Comme prévu initialement, les appartements à louer et le restaurant pourront être utilisés dès le tout début de l'année prochaine.

Par ailleurs, le Conseil municipal, maître d'ouvrage, a choisi les aménagements extérieurs qui seront réalisés en partie cet automne et en partie au printemps prochain. Ainsi que le révèle le plan ci-dessus, plusieurs places de stationnement privatives seront dessinées pour les locataires, ainsi qu'une place pour les personnes avec handicap.

Toutes ces cases seront accessibles par la place de parc sise à l'ouest de l'immeuble.

Au nord du bâtiment, une belle terrasse pavée, calme et ombragée, sera aménagée pour le restaurant.

Signalons enfin que le cheminement piétonnier sera redessiné, légèrement modifié. | *cm*

SEL DE LA SUZE

Coup(e) de balai et de cheveux

Rendez-vous demain à Cormoret et Villeret

C'est la rentrée pour les activités du Sel de la Suze ! Le quoi ? S.E.L signifie Système d'Echanges Local, c'est-à-dire des échanges, du troc, mais sans toucher au porte-monnaie. Vous avez des objets inutilisés ? Vous voulez offrir ou vous recherchez des services ou des compétences ? Un site internet vous permet de partager vos demandes ou offres (démarches administratives, aide au jardinage, meubles, confitures ou produits ménagers faits-maison, etc.) et de faire directement vos échanges. Et comme notre but est aussi de développer du lien social, nous vous proposons chaque mois des rencontres ou des actions, ouverts à tous, membres ou non.

Et c'est demain, samedi 12 septembre, que nous vous donnons rendez-vous pour une journée *Clean Up Day* des villages de Courtelary, Cormoret ou Villeret. Cette journée suisse est dédiée au nettoyage des abords de nos routes, cours d'eau, places, sentiers, etc. Nous remercions chaleureusement ces trois communes, ainsi que la boulangerie chez Leuenberg et CHEZ Camille Bloch, pour leur partenariat et leur soutien à l'opération.

Vous êtes tous les bienvenus, en famille, en groupe ou pour vous joindre à un groupe existant. Rendez-vous au choix à 10 h ou 14 h, soit à la place de Cormoret, soit à Villeret devant l'école. Le matériel sera fourni et après une récolte d'environ 1 h 30, une collation vous sera offerte.

Au mois d'octobre, nous reprendrons notre rythme de rencontres, à savoir tous les premiers jeudis du mois. En plus du traditionnel marché d'échanges, le jeudi 1er octobre c'est une coupe de cheveux sous l'égide de la solidarité qui vous attend. Il s'agira de faire don de ses mèches pour les personnes souffrant de maladies ou traitements induisant la perte des cheveux. La coiffeuse Céline Monachon viendra prélever les précieuses mèches et place ensuite à votre nouvelle coupe !

Renseignements et inscriptions à seldelasuze@gmail.com. Au plaisir de vous voir nombreux lors de ces actions coup de poing.

| *l'équipe du sel de la suze*

Le clin d'œil

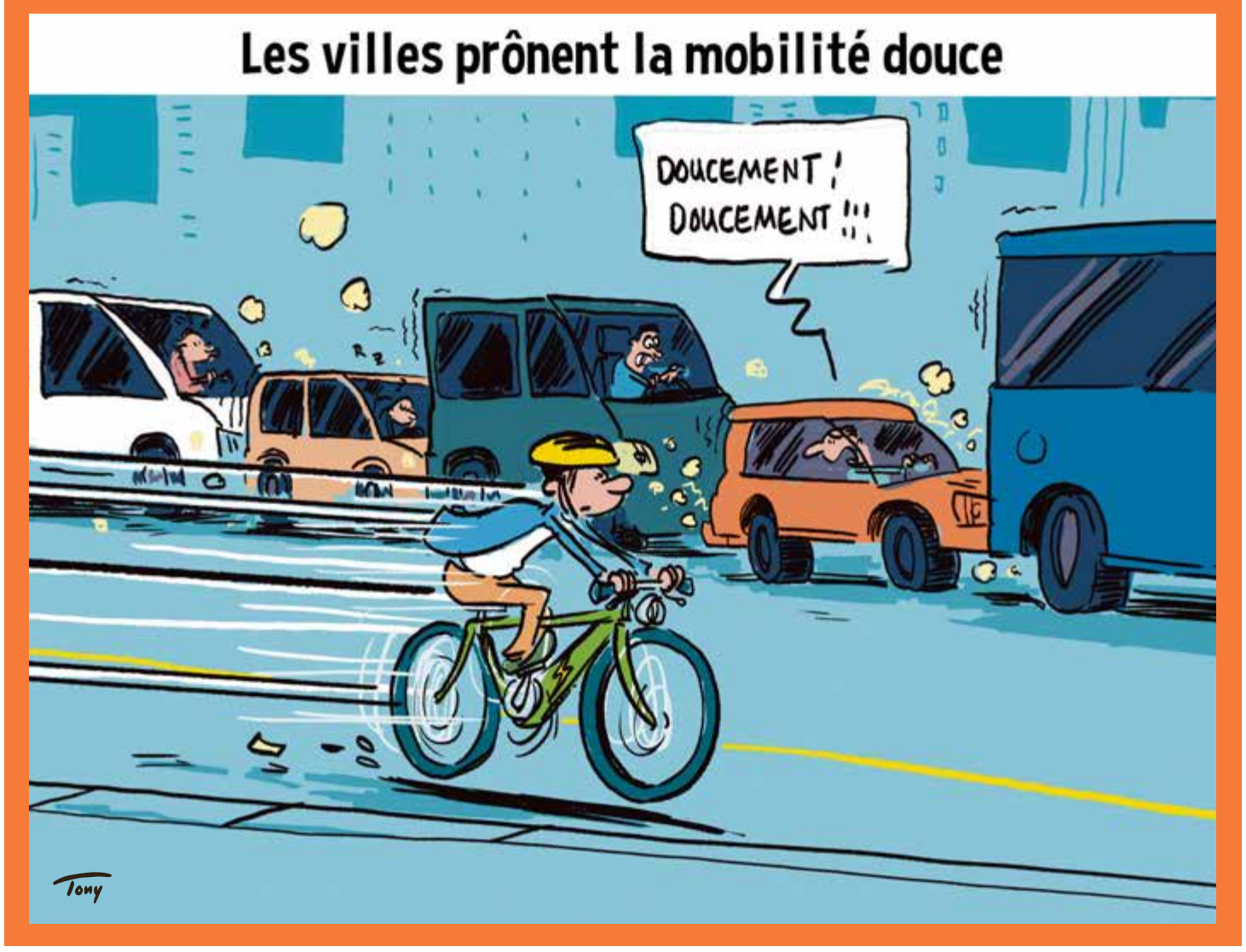

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Merci de respecter tranquillité et propreté

Photo : Google Earth

Le Conseil municipal a été interpellé à plusieurs reprises ces derniers temps, concernant notamment des activités bruyantes menées à des moments où le calme est apprécié. Aussi rappelle-t-il ici quelques dispositions importantes du Règlement de police municipale datant du 1er juillet 2007.

Silence !

Afin que tous les membres de la population locale puissent vivre en bonne intelligence, des règles ont été établies concernant les activités bruyantes, à commencer par leur interdiction totale durant la nuit, entre 22 h et 6 h, ainsi que pendant la pause de midi, entre 12 h et 13 h.

Durant ces heures de repos, tout bruit extérieur (ou dans un locatif) est totalement prohibé, y compris sur les chantiers et dans les cultures.

Par ailleurs, chaque soir dès 20 h, ainsi que le samedi dès 18 h, il est notamment interdit d'utiliser des engins tels que tondeuse à gazon, débroussailleuse, scie électrique, ponceuse, marteau ou autre outil bruyant ; de même, il est exclu de s'adonner au chant et à la musique en extérieur ou fenêtres ouvertes, d'utiliser des haut-parleurs ou de produire des bruits ménagers susceptibles de déranger le voisinage.

Ces dispositions sont également valables chaque dimanche et jour férié officiel ; font ici exception les manifestations populaires ayant fait l'objet d'une autorisation préalable en bonne et due forme.

On ajoutera que les pétards et autres feux d'artifice sont formellement prohibés après 22 h, sauf le 31 juillet, le 1er Août et le soir de la Saint-Sylvestre.

Les crottes, ça se ramasse

Le Règlement de police est également très clair en ce qui concerne la détention de chiens. Ceux-ci doivent être tenus en laisse et leurs déjections ne doivent souiller aucun espace, qu'il soit privé ou public. Les propriétaires de canidés doivent donc ramasser les crottes de leur animal, aussi bien dans les champs que dans le village, et les éliminer dans les poubelles ad hoc ou avec leurs ordures ménagères. Un non-respect de cette prescription peut entraîner une amende d'ordre, rappelons-le.

Par ailleurs, en lien avec les dispositions citées plus avant, les chiens ne doivent pas troubler la tranquillité par des aboiements continus ou prolongés.

Le Conseil municipal remercie par avance la population de respecter ces règles, afin que chaque habitant puisse vivre agréablement dans la commune. | *cm*

La Poste fatigue toute la commune

En ne perdant jamais de vue que le facteur/ la factrice n'y peut strictement rien et qu'elle/ il effectue son travail le plus rapidement possible – son employeur veille d'ailleurs à lui imprimer le rythme le plus élevé… –, de très nombreux clients de notre localité, et parmi eux l'administration municipale, s'irritent de recevoir leur courrier en fin de matinée, voire en début d'après-midi.

Lorsque La Poste avait annoncé la fermeture du bureau local et la suppression des cases postales, ses représentants avaient fermement garanti aux autorités locales que les boîtes du village seraient desservies avant 9 h ! 9 h est d'ailleurs le moment précisé pour la levée du courrier, sur la boîte jaune accrochée au collège.

Cette promesse rassurante, orale évidemment, n'est de très loin pas tenue !

La Municipalité s'en est ouverte auprès de La Poste, tout à fait vainement bien entendu.

La réponse reçue par courriel, émanant du responsable régional de la distribution, est pour le moins décourageante, jugez plutôt.

Pour recevoir le courrier tôt dans la matinée à Cormoret, deux solutions sont possibles, à savoir une distribution payante (et dont la faisabilité doit encore être vérifiée par La Poste) ou l'utilisation d'une case postale de Courtelary…

Et le responsable régional du géant jaune d'annoncer qu'une réorganisation des tournées est prévue cet automne. « Il est donc aussi possible que celle-ci influence de manière plus favorable sur l'heure de passage du facteur », affirme-t-il très exactement. Mais à Cormoret, on ne rêve plus… | *cm*

Des améliorations sur la place de sport

Les autorités municipales ont décidé d'apporter des améliorations à la place de sport, qui se situe rappelons-le au bas du pâturage de l'Endroit.

Le premier ajout consistera à installer des places d'ancrage, afin de pouvoir y fixer des piquets portant un filet de volleyball, respectivement de badminton.

Par ailleurs, la clôture grillagée de la place, sur son côté est, sera rehaussée de manière à ce que les ballons ne dévalent plus le talus.

Ces travaux sont prévus cette année encore, qui profiteront aux classes de l'école aussi bien qu'à la population en général. | *cm*

Nettoyons le village ensemble

Les autorités locales ont décidé de s'associer à l'action organisée cette fin de semaine par le Sel de la Suze, à l'occasion des journées nationales intitulée *Clean Up Days*. La Municipalité offre donc le matériel nécessaire, sacs à poubelle officiels, gants et autres masques en particulier. Un représentant de l'Exécutif communal sera également de la partie demain samedi.

On rappellera que la journée d'aujourd'hui est consacrée à l'engagement des écoliers, en divers endroit de la commune et de ses voisines.

Rendez-vous sur la place !

Demain samedi, le Sel de la Suze invite très cordialement la population entière à s'associer à cette action citoyenne de nettoyage de l'espace public.

Les habitants de tous âges peuvent y prendre part, mais il convient de souligner que pour d'évidentes questions de sécurité, les jeunes enfants devront être accompagnés d'un adulte responsable.

Rendez-vous est donné sur la Cour-à-Moret (place du village), à 10 h ou à 14 h, selon que vous préférez agir en matinée ou durant l'après-midi.

Le travail durera environ une heure et demie, ensuite de quoi une collation sera offerte à tous les participants, par la Boulangerie Chez Jean-Pierre et la Chocolaterie Camille Bloch.

Des groupes de nettoyeurs seront formés sur place et les secteurs à débarrasser de leurs déchets seront définis en fonction du nombre d'acteurs.

D'ores et déjà, la Municipalité et le Sel de la Suze remercient chaleureusement tous les habitants qui s'associeront à cet engagement citoyen dont profitera toute la collectivité. | *cm*

La population est chaleureusement invitée à participer ce samedi à l'action organisée par le Sel de la Suze

Derniers travaux la semaine prochaine

Un dossier important, à tous points de vue, va trouver incessamment son épilogue dans la localité. La réalisation du PGA (plan général d'alimentation en eau) s'achèvera en effet avec les travaux de surfaçage, sur les chaussées qui abritent les nouvelles conduites provenant du réservoir flambant neuf. Pour la pose de ces revêtements, les routes touchées devront être fermées totalement à la circulation ; il s'agit rappelons-le de la Vieille-Route, du chemin de la Péluse, du chemin de la Borcairde et du chemin de la Douzette.

Du 14 au 16

La pose du revêtement est prévue du 14 au 16 septembre, soit en début de semaine prochaine. Les conditions météorologiques influent directement cette opération, aussi la fermeture des routes pourrait-elle être prolongée, voire déplacée en cas de temps exécrable.

Les machines de chantier, nombreuses, bruyantes et de dimensions importantes, imposent aux piétons de respecter scrupuleusement les instructions dispensées et la signalisation mise en place par l'entreprise responsable.

Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible d'accéder à l'école par la place de jeu. Conséquemment, les bus scolaires appliqueront le même système que durant la période la plus chaude de la pandémie, avec en particulier un arrêt provisoirement déplacé.

Ce surfaçage mettra un terme à un chantier de deux ans et redonnera aux usagers une route en parfait état.

La population est par avance remerciée de la patience et de la compréhension dont elle fera preuve face à ces ultimes désagréments liés au PGA. | *cm*

Délai rédactionnel
MERCREDI 9H

Les dicastères remaniés et attribués

A la fin du mois dernier, le Conseil municipal a attribué officiellement, entre ses cinq membres, les dicastères qu'il avait préalablement remaniés et complétés.

On précisera en particulier qu'ont été ajoutés les chapitres *économie* (qui concerne toutes les relations avec les entreprises locales) et *transports* (qui regroupe les questions en lien avec les transports publics régionaux, les routes, pistes cyclables et Cie). Les travaux publics ont par contre été déplacés dans le dicastère de l'agriculture et des bâtiments communaux.

A signaler que cette même séance a permis d'assermenter la nouvelle conseillère municipale Valérie Jenzer.

La répartition

- *Gérard Py, maire, 032 944 20 71, mairie@cormoret.ch* (suppléant : Michel Abplanalp) : administration générale et police locale ; finances. – Responsable de l'administration de la commune, de la police locale et des ressources humaines, responsable des finances de la commune (planification, budget, comptes).
- *Michel Abplanalp, dsacst@cormoret.ch* (suppléant : Marc Mermod) : travaux publics, éclairage public, aménagement local et du territoire ; agriculture, chemins de finage ; bâtiments communaux. – Gère les affaires en relation avec les routes communales, l'éclairage public, l'aménagement du territoire (viabilisation, constructions) ; gère les dossiers en relation avec l'agriculture, les chemins de finage ; s'occupe de la gestion des bâtiments communaux.
- *Denise Augsburger-Amstutz, des@cormoret.ch* (suppléante : Valérie Jenzer) : éducation, troisième âge. – Gère les affaires en relation avec les écoles primaire et secondaire, ainsi que les divers dossiers liés aux personnes malades et aux aînés.
- *Valérie Jenzer, dascst@cormoret.ch* (suppléante : Denise Augsburger-Amstutz) : action sociale, jeunesse ; sécurité ; culture, sport et tourisme ; cimetière et cultes ; économie ; transports. – Gère les dossiers en relation avec l'aide sociale et les institutions de prévoyance, ainsi que le soutien à la jeunesse ; traite les affaires avec l'organe communal de conduite, des sapeurs-pompiers et de la PC ; gère les questions de culture, sport et tourisme ; traite les affaires en relation avec les édifices et les domaines de la commune, du cimetière et des cultes ; gère les dossiers en lien avec l'économie et les entreprises, ainsi que les contacts avec les organismes de transports.
- *Marc Mermod, ded@cormoret.ch* (suppléant : Gérard Py) : service des eaux, de l'épuration des eaux usées et de la protection de l'environnement ; gestion des déchets. – S'occupe des affaires en relation avec l'alimentation en eau potable, des dossiers de l'épuration des eaux usées et de l'élimination des déchets ; gère les liens avec le syndicat d'aménagement des berges de la Suze.

| *cm*

Les délégués sur le site

Les diverses délégations locales, au sein des organes régionaux et autres syndicats intercommunaux, ont également été mises à jour par l'Exécutif municipal. Elles figurent sur le site internet de la commune. | *cm*

VILLERET

Antennes 5G : des nouvelles des opposants

Après la parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* d'une demande de permis de construire pour une antenne 5G sur le terrain de tennis de Villeret, un groupe de citoyens avait décidé d'agir contre. Jusqu'à fin juillet, 188 oppositions ont été envoyées à la préfecture, dont la commune et 171 lettres multicopiées qui sont traitées en tant qu'opposition collective.

En août, un projet d'antenne à la gare de Villeret était publié, avec comme délai d'opposition le dimanche 13 septembre.

Trop proche de la population

Le groupe d'initiative s'est retrouvé et a distribué une fois encore des lettres type pour faire opposition contre cette antenne, qui se situe à proximité du bâtiment scolaire et de nombreuses habitations. Sans doute, d'autres projets verront le jour les mois prochains dans le Vallon.

Bon nombre de citoyens de la région nous ont suggéré de créer une association au niveau du Vallon de Saint-Imier afin de coordonner une réponse au souci citoyen qui ne semble pas être pris très au sérieux.

Toute personne se sentant concernée par ce souci est invitée à s'adresser à notre collectivité sous antenne5gvallon@resister.ch. D'avance, nous vous remercions de votre soutien.

| *hjg*

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry, du 15 au 19 septembre: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04.
Messe: samedi 12 septembre à 18 h, Chapelle de Reuchenette, dans le respect des directives (Covid-19).
Nouvelles dispositions: www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/medienmitteilungen.msg-id-79522.html
Autres célébrations: se référer à l'Angelus.
Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à cdv-communaute-catholique-pery@bluewin.ch.
Visites de la Chapelle: toujours pas au programme.
Location de la salle Sainte-Bernadette: toujours pas ouverte.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Culte: dimanche 4 octobre, 10 h, messe et homélie.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Messes: samedi 12 septembre, 17 h 30; jeudi 17 septembre, 15 h, home les Lovières.
Boucle pour les personnes malentendantes: la paroisse catholique s'est fraîchement équipée d'une boucle magnétique pour les personnes portant des appareils auditifs. Depuis plusieurs année, cette installation était au projet du Conseil de paroisse. Cette année grâce au crédit accordé en assemblée générale de décembre 2019, cette boucle magnétique a pu être installée en même temps que le changement de la sonorisation de l'église.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 12 septembre, 18 h, Corgémont; dimanche 13 septembre, 10 h, Saint-Imier; mardi 15 septembre, 9 h, Corgémont; jeudi 17 septembre, 19 h, Saint-Imier.
Parcours *Vivre en confirmé*: samedi 12 et dimanche 13 septembre, 9 h, Saint-Imier.

RÉFORMÉES

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Ecoute et prière: pour prendre rendez-vous, téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch. Infos détaillées sur www.referguel.ch/activites/accompagnements/ecoute-et-priere.
GAPE: groupe d'accompagnement pour personnes endeuillées (organisation commune de l'Erguël et du Par8). Le café deuil permet de se retrouver pour s'échapper un instant, le temps de se poser, d'oser parler ou d'écouter parler du deuil. Les rencontres sont ouvertes à toutes les personnes de l'Erguël ou d'ailleurs. Jeudi 17 septembre, 17 h 30-20 h, Moutier, Café Oasis (rue des Oeuches 10). Rencontres suivantes: 22 octobre, 19 h 30-21 h 30, Tramelan; 19 novembre, 19 h 30-21 h 30, Reconvilier; 10 décembre, 19 h 30-21 h 30, Saint-Imier. Pour tout renseignement: pasteur Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch.

CATÉCHISME DU VALLON DE L'ERGUËL

Pas de rendez-vous de caté cette semaine! La prochaine rencontre est le mercredi 23 septembre, 16 h-20 h, cure de Villeret, 10H, séquence de préparation au camp Valdo. Pst! les jeunes! Prenez un petit casse-croûte avec vous.

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de Corgémont.
Rencontre des aînés: mardi 22 septembre à 14 h, nous nous retrouverons à la salle de paroisse pour discuter du programme de l'année.
Culte: dimanche 13 septembre à 10 h à la chapelle de Cortébert.
Service de taxi pour les cultes: si des personnes désirent se rendre au culte, mais n'ont pas de voiture, elles peuvent contacter Christine Brechbühler pour arranger un service de taxi.
Acte ecclésiastique: dimanche 6 septembre a été célébré le baptême d'Etienne Bösiger au temple de Corgémont.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Kneubühler, 079 823 75 84
david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Pasteur officiant Maëlle Bader

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10
philippe.hauri@bluewin.ch

Annelise Stieger, secrétaire,
079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Réservation de la salle de paroisse:
Raymond Béguelin, 078 617 57 61,
raybeg@me.com

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 13 septembre, Renan, 10 h, Serge Médebielle. Les mesures sanitaires seront appliquées selon les directives du moment.
Entretiens téléphoniques: pour le moment privilégiés, le pasteur est à votre écoute au 079 414 03 60 pour quelque demande que ce soit (entretien pastoral, partage, prière etc.)

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81
ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 13 septembre, 10 h, à Orvin. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.
Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour La commission Terre Nouvelle et son animatrice.
Catéchisme 8H: lundi 14 septembre, 17 h-19 h 30, salle de paroisse Péry. **10H:** vendredi 11 septembre; dimanche 13 septembre, camp autrement à La Source à Bienne. **11H:** mardi 15 septembre, soirée des parents à La Source à Bienne.
Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 17 septembre. Livraisons le 30 septembre à Péry et Vauffelin, le 1er octobre à Orvin.
Annulations: les activités proposées à Péry par les dames de la paroisse sont annulées jusqu'au mois de janvier 2021 (sauf le Noël des aînés selon l'évolution de la situation sanitaire). Les activités proposées par La Retrouvaille ainsi que les aînés d'Orvin sont annulées jusqu'à nouvel avis. Pour le Noël des aînés d'Orvin, les organisatrices suivent l'évolution sanitaire et prendront une décision dans le courant du mois d'octobre.

032 485 11 85
(lu: 13 h-17 h 30, ve: 7 h 45-11 h 30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Culte: dimanche 13 septembre, 10 h, Serge Médebielle. Les mesures sanitaires seront appliquées selon les directives du moment.
Ecoute, entretien, partage, prière, etc.: vous pouvez joindre le pasteur au 079 414 03 60.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Culte: dimanche 13 septembre, 10 h, culte d'accueil de notre nouveau pasteur Macaire Gallopin. Nous vous espérons nombreux pour lui souhaiter la bienvenue parmi nous! Ce sera également l'occasion de dire aurevoir et un grand merci à Lara Kneubühler au nom de la paroisse. La célébration sera suivie d'un apéritif. Collecte en faveur du Rencar.
Femmes protestantes: la Baratte vous accueille chaque vendredi de 9 h 30 à 11 h, salle de la cure, pour le café-croissant.
Après-midis récréatifs des aînés: mardi 15 septembre de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.
Coin-méditation à la collégiale: tout nouvellement aménagé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Vous y trouverez des brochures et des bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.
Nous restons à votre service: le déconfinement est en route, mais la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58, ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Aumônerie des homes,
renseignements: Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09,
laure.devaux@referguel.ch
et David Kneubühler, 079 823 75 84,
david.kneubuehler@referguel.ch

Pasteur: Macaire Gallopin,
076 740 82 50,
macaire.gallopin@referguel.ch

Permanence téléphonique
pour les services funèbres:
le pasteur de service peut être atteint au numéro 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 13 septembre à 10 h à Sombeval.
Catéchisme cycle I, 3H-6H: les rencontres reprendront le 30 octobre. Dates et infos: www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval/activites.
Rencontre des aînés: en raison de la rénovation de la cure, les rencontres sont annulées pour l'instant.
Accompagnement du pasteur: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous.
Conseil de paroisse: jeudi 17 septembre, 17 h 30.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500

Richard Riesen, pasteur
(42 % dans la paroisse
et 13 % dans le syndicat
des paroisses réformées de l'Erguël),
032 489 17 68, 076 536 53 26,
richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Culte: dimanche 13 septembre à 10 h à Sonvilier. Officiant: Alain Wimmer.
Assemblée de paroisse: vendredi 18 septembre à 20 h à la Maison de paroisse.
Site internet: s'enrichit régulièrement de vidéos, mini-cultes, méditations, textes et poésies. A découvrir sur www.referguel.ch

Alain Wimmer, pasteur
079 240 63 16
(aussi SMS et WhatsApp)
alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse:
Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens
077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN
TAVANNES
rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: 13.9. um 10 Uhr in Tavannes, frz. Kirche, zweisprachig. Plauderstunde 15.9. um 9 h 30 im Plein Soleil, Clef 43.

Pfarrer Stefan Meili
079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Célébration œcuménique en compagnie des animaux: samedi 12 septembre, 10 h, loge de la Chaux aux Reussilles; pasteure F. Surdez. Musicien du jour Antonio Garcia. Célébration suivie d'un apéritif dînatoire.
Culte: dimanche 13 septembre, 10 h, église. Pasteur Jean Lesort Louck. Collecte: EPER-Service des réfugiés. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 032 487 41 50. Verre de l'amitié à l'issue du culte.
Célébration œcuménique aux homes Les Lovières: lundi 14 septembre, 15 h, salle polyvalente, home Les Lovières, célébrante F. Surdez; jeudi 17 septembre, 14 h 30, home Oasis, célébrante L. Gujer. En raison de la situation sanitaire, la participation est restrictive, merci de vous renseigner auprès des homes.
Avis: jusqu'au 27 septembre le secrétariat est en relâche; pour toute question ou pour un rendez-vous, merci de contacter la présidente de paroisse, E. Hiltbrand au 079 717 05 39, presidence.tramelan@par8.ch.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Prière matinale: mardi 15 septembre de 6 h 30 à 7 h à l'église de Villeret.
Repas des aînés: journée spéciale le 22 septembre, vous pouvez vous inscrire pour le repas au 078 822 35 34 ou au 032 944 12 24 jusqu'au 18 septembre.

Heures d'ouverture bureau:
vendredi matin 8 h-11 h

Présence pastorale:
mercredi, jeudi et permanence
au bureau le vendredi matin

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST
CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en français: dimanche 13 septembre à 10 h, orienté famille.

www.gfc.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER
CORMORET

R. Geiser
078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE MOUVEMENT
ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 13 septembre, à 10 h sur place. Programme pour les enfants.
Coronavirus: afin de respecter les mesures instaurées par nos autorités, le port du masque durant le culte est obligatoire.

www.eglisemvmnt.ch

ÉGLISE DU ROC
SAINT-IMIER
Jacques-David 12

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 13 septembre, 9 h 30, avec Alain Meyrat et Sainte-Cène.
A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Bertrand Mathys, pasteur
032 941 49 67
www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER
rue Paul-Charmillot 72

JAB junior: vendredi 11 septembre, 19 h.
Culte: dimanche 13 septembre, 10 h, Olivier Charvin. Ecole du dimanche. Garderie.
Club d'enfants: jeudi 17 septembre, 12 h.

David Weber, pasteur
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER
rue de Châtillon 18

Didier Perret
dpe2610@gmail.com
079 240 72 73
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 13 septembre à 10 h, *Sur le chemin d'Emmaüs* et temps sur l'Asie. Ecole du dimanche.
Cellule de maison: mardi 15 septembre à 20 h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG
TRAMELAN

Culte: dimanche 13 septembre à 10 h à Jean Guy, groupe juniors, garderie.
Moment de prière et de silence: mardi 15 septembre à 13 h 30 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN Grand-Rue 58

Soirée à thème: vendredi 11 septembre, 19 h 30. *Je ne suis pas autiste, je suis Silas,* Témoignage de Marjorie Waefler, la maman de Silas. Activités enfants, garderie.
Pas de culte: dimanche 13 septembre.
Prière 29B12: lundi 14 septembre, dès 19 h 30, nous prions pour vous.
Prière: mardi 15 septembre, 9 h.
Séance *Info-Poste*: mardi 15 septembre, 20 h, pour les membres et personnes en contact avec l'AdS de Tramelan.
Repas pour tous: jeudi 17 sept., 12 h.
Danse: jeudi 17 septembre, 19 h 30.

P. et M. Donzé, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER
TRAMELAN Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Chrysalide: vendredi 11 septembre 19 h, groupe CréAction, EEMT Tavannes.
Groupe de jeunes: samedi 12 septembre, 20 h, à Tavannes dans les locaux de l'Eglise de la FREE.
Flambeaux de l'Evangile: samedi 12 septembre, 10 h-15 h 30.
Culte: dimanche 13 septembre à 9 h 30, culte témoignages et prière.
KT: jeudi 17 septembre à 18 h 30.

Conseil Pastoral:
Hugues Jobin, 032 487 60 38

032 487 32 17
eglisedufiguier@gmail.com
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte des versets: dimanche 13 septembre, 9 h 30, garderie et école du dimanche.
Etude biblique: mardi 15 septembre, 20 h avec Claude-Henri Gobat.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Culte: dimanche 13 septembre, 10 h à la Chapelle la Chaux-d'Abel.

www.chaux-dabel.ch/agenda

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)

Délai paroisses
LUNDI SOIR

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie, d'affection et d'amitié reçu lors de son deuil, la famille de

Gerda Jenzer-Czenskowsky

vous remercie de l'avoir entourée par votre présence, votre message, vos fleurs ou votre don. Elle vous exprime sa sincère et profonde reconnaissance.

La famille

Saint-Imier, septembre 2020

PARTI SOCIALISTE DU HAUT-VALLON

Un oui et quatre non

Echanges avec les passants, samedi dernier à Saint-Imier. Tout en respectant les mesures sanitaires, nos membres ont pu expliquer les recommandations pour le vote du 27 septembre.

Oui au congé paternité: afin de concilier vie familiale et professionnelle autant pour les hommes que pour les femmes. Permettre au père d'être présent pour l'enfant et la mère.

Non à l'initiative de *limitation* de l'UDC: ce projet a l'ambition de casser les accords bilatéraux... alors que les entreprises ont besoin de stabilité et non d'expérimentation risquées. Cela menace clairement l'emploi et la prospérité, alors que nous sommes confrontés à de grandes incertitudes économiques.

Non aux nouveaux avions de combat: l'achat de nouveaux avions se chiffre à 6 milliards de franc, sans avoir étudié d'autres alternatives avec des avions plus légers et moins chers. Avec la période de crise que nous sommes en train de vivre, cette somme d'argent manquera ailleurs!

Non à la nouvelle arnaque fiscale: une réduction d'impôt qui pénalise la classe moyenne et les familles pauvres, pour que les plus riches en profitent!

Non à la loi sur la chasse: la nouvelle loi permet toujours la chasse aux trophées, la chasse au terrier, le tir du coq de bruyère qui est une espèce en danger est sur la liste, etc. Le loup est particulièrement visé, mais aussi beaucoup d'autres espèces, la porte est laissée grande ouverte! Non à la loi d'abattage. | *parti socialiste du haut-vallon*

LETTRE DE LECTEUR

Grande petite question

Mettez-vous une fois à la base d'une éolienne, au Mont-Soleil p.ex. et posez-vous la question suivante: combien de temps le rotor de ce géant doit-il probablement tourner pour compenser l'énergie grise qu'ont coûté la production et la construction de ce monstre d'embellissement planté dans la nature? Des mois, des années, des décennies? Ou bien même plus que sa durée de vie? Est-ce que les centrales éoliennes sont vraiment rentables chez nous, tout compte fait? | *christoph helbling, saint-imier*

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

La foire d'automne aura bel et bien lieu le vendredi 16 octobre

Sensible aux arguments de la Société romande des commerçants itinérants, le Conseil municipal est revenu sur sa décision de juin dernier. Décalée de deux semaines par rapport au calendrier initial, la traditionnelle foire d'automne se déroulera finalement le vendredi 16 octobre prochain.

Intervenue fin juin, l'annulation de la foire d'automne a fait réagir la Société romande des commerçants itinérants. Dans un courrier adressé au Conseil municipal, elle insistait sur la *situation catastrophique* de la branche. «Bien que les marchés en Suisse soient à nouveau autorisés depuis le 11 mai, nous continuons à recevoir quotidiennement des annulations de marchés annuels», relevait le président Adrian Bürgi dans sa lettre d'avant les vacances estivales. «Sans travail, une partie non négligeable de nos entreprises ne survivra pas à l'année en cours.»

Suite à l'échange épistolaire, une séance a réuni des représentants des commerçants itinérants et de la Municipalité à la rentrée du mois d'août. Le concept de sécurité sanitaire mis en place avec les autorités fédérales a été présenté à cette occasion.

Dans le respect des mesures de précaution

Des assurances ont été données quant à la détermination des commerçants itinérants de tout mettre en œuvre pour respecter les mesures préconisées par l'Office fédéral de la santé publique (respect des distances, mise à disposition de gel, port du masque si nécessaire, etc.). Là où des marchés ont eu lieu, à Interlaken notamment avec quelque 90 stands, tout s'est déroulé à la satisfaction des visiteurs et des forains.

A Saint-Imier, l'organisation de la foire relève de la police administrative. Celle-ci a d'ores et déjà pris les devants pour assurer le bon déroulement de l'événement. Ainsi, selon le nombre de commerçants inscrits, l'espace à disposition pourrait s'étendre de la Place du Marché à la hauteur du Rio Bar. Le cas échéant, une telle configuration permettrait d'éviter que des stands soient placés l'un en face de l'autre; elle favoriserait également la fluidité des déplacements des visiteurs.

Favorable à la mise sur pied de la foire du 16 octobre, la commission économie et tourisme planche actuellement sur un projet de revitalisation des deux rendez-vous annuels d'avril et octobre. Compte tenu du contexte, la mise en œuvre par étapes du nouveau concept n'interviendra par contre pas avant le printemps prochain. | *cm*

Réclame

Les jeunes pour l'énergie verte
A Sonvilier, les jeunes veulent un développement énergétique tenant compte de l'urgence climatique. Ils demandent un accroissement de la production renouvelable délocalisée et s'investissent pour faire connaître le projet des 4 Bornes. L'avenir appartient aux jeunes; il faut les écouter. Ils diront **OUI à l'énergie éolienne le 27 septembre**.

Les Quatre Bornes
Parc éolien bicantonal Sonvilier/BE Val-de-Ruz/NE

CEFF SANTÉ-SOCIAL SAINT-IMIER

Sept nouveaux diplômés

Derrière (de gauche à droite): Leroy Racine (La Heutte), Jonas Devaud, Dana Pung (Courtelary). Devant (de gauche à droite): Chloé Parisi, Lorena Wiederkehr, Carole Amstutz, Yasmina Sorgho

Le ceff Santé-social a organisé mercredi 2 septembre la cérémonie de remise des diplômes ES en soins infirmiers.

En août 2017 lors de la rentrée, ils étaient 18 en classe. Après 18 mois d'études théoriques, 18 mois de formation pratique, 5400 heures de formation, ils ne sont plus que 7 à l'arrivée.

Félicitations à eux qui ont choisi une profession pour laquelle le Covid a donné une meilleure compréhension et une meilleure visibilité à l'ensemble de la population. | *ceff*

Le 15e Festival du film vert passe par Sonvilier

A l'initiative du groupe de jeunes *Energies: voir loin, rester proches,* le Festival du film vert fera halte à Sonvilier cette année. Dans une huitaine de jours, ce rendez-vous de cinéma s'adresse à toute la population régionale, librement. Les cinq films au programme (trois longs métrages, un moyen métrage et un court métrage) abordent autant de domaines brûlants d'actualité. A l'heure des bouleversements climatiques, ils nous invitent notamment à découvrir des moyens de sauver peut-être l'avenir des jeunes générations. Un rendez-vous interpellant, informatif, mais également une excellente source de débat et d'échanges intergénérationnels.

Une alternative aux logiques de marchandisation

Long métrage du Français Philippe Borrel, *La bataille du Libre* date de 2018. Ce film s'adresse à un vaste public, y compris aux enfants dès une bonne dizaine d'années.

L'informatique, qui est au cœur de presque toutes les activités humaines, a-t-elle contribué à faire de nous des citoyens plus autonomes, ou plutôt les consommateurs passifs d'un marché devenu total ?

Deux logiques s'affrontent au cœur de la technologie, depuis que les principes émancipateurs du logiciel libre sont venus s'attaquer, dans les années 80, à ceux exclusifs et *privateurs* du droit de la propriété intellectuelle. Il semblait parfaitement impossible il y a 20 ans que des acteurs non industriels ou non étatiques puissent parvenir à produire collectivement un système d'exploitation informatique ou une encyclopédie. Or de nombreux défis qui semblent encore impossibles à atteindre aujourd'hui – climatique, énergétique ou sociaux – pourraient bien être relevés demain par l'humanité tout entière, au-delà des frontières, grâce aux modèles expérimentés par les activistes du *Libre*. Logiciels libres, semences libres, médicaments libres, connaissances libres, etc. Des objets, des appareils, des machines, des concepts, reproductibles et modifiables, à partager à l'infini entre tous ceux qui le souhaitent grâce à la libre diffusion de leurs plans. Les principes juridiques fondateurs du logiciel libre servent aujourd'hui d'exemple : celui d'un combat gagné contre le modèle dominant de propriété intellectuelle.

Les pratiques collectives et contributives du *Libre* essaiment dans bien d'autres domaines. Elles ont pour principal attrait de dessiner une alternative aux logiques de marchandisation et de contrôle, qu'il s'agisse de technologie, d'écologie, de défense des services publics ou de culture. En mettant l'accent sur la liberté, la coopération et le partage, elles redonnent par la même occasion de l'autonomie et du pouvoir aux utilisateurs. Elles peuvent ainsi contribuer à faire émerger un monde libéré des brevets au profit du Commun. Car derrière cette bataille, mondiale, mais sans territoires, réside un enjeu essentiel : la capacité à mettre les technologies au service du Commun plutôt qu'au seul bénéfice d'une minorité.

Le film est conçu comme le journal de bord d'un voyage en immersion à la rencontre de figures anonymes ou de personnalités hors-normes de ce monde encore marginal du *Libre*, et de ses opposants, en Inde, en France, en Suisse et aux Etats-Unis. Filmés sans langue de bois ni jargon technique, des lanceurs d'alerte et des observateurs éclairés ponctuent l'avancée du propos par leurs témoignages ou leurs analyses.

Une nouvelle aventure humaine

La permaculture à travers dix pays

Deuxième film projeté vendredi soir, *Permaculture, la voie de l'autonomie* s'adresse également à un vaste public, dès 9-10 ans.

La permaculture est bien plus qu'une alternative à l'agriculture moderne, c'est un mode de vie, équitable et durable. Pour mieux la comprendre, une réalisatrice, Carine Coisman, et un éducateur à l'environnement, Julien Lenoir, ont parcouru 30 000 kilomètres par voie terrestre et traversé dix pays. De la France jusqu'en Inde avec Vandana Shiva, Maxime de Rostolan et beaucoup d'autres, ils nous présentent ce qu'est la permaculture et comment chacun peut la mettre en pratique. Les moyens d'action, en ville ou à la campagne, sont simples et accessibles à tous.

Construction, jardinage, énergie, relations, solidarité, créativité, une nouvelle aventure humaine s'offre à vous !

Pesticides, poisons autorisés...

La santé ou les pesticides, il faut choisir, et vite...

Court métrage suisse réalisé par Damien Marti et Bernhard Fuhrer en 2019, *Pestrop – Un Ugandan Story* raconte une histoire actuelle et évidemment véridique.

Même pour les petits exploitants agricoles en Ouganda, la logique *pulvériser plus, produire plus* est devenue la norme et l'utilisation généreuse de pesticides sans protections adéquates est une réalité répandue. Le film suit David, un agriculteur du district de Wakiso, près de Kampala, alors qu'il est sélectionné pour participer à une étude suisse dirigée par le Swiss TPH sur les effets des pesticides sur la santé et l'environnement.

Le film donne la parole à des chercheurs ougandais et à des représentants du gouvernement et accompagne David dans son périple alors qu'il découvre les dangers de sa pratique et voit enfin une alternative pratique pour sa ferme...

Des cris d'alerte

Avec *Le dernier poumon du monde,* la réalisatrice française Yamina Benguigui lance un véritable cri d'alerte.

Une bombe environnementale a été découverte fin 2017 en Afrique centrale dans le bassin du fleuve Congo, au cœur de l'immense forêt primaire qui couvre les deux Congo. Elle se trouve dans la plus grande tourbière du monde qui séquestre plus de trente milliards de tonnes de carbone. Si l'équilibre de cet écosystème est rompu, une quantité phénoménale de gaz à effet de serre pourrait être relâchée dans l'atmosphère et faire exploser les compteurs du réchauffement climatique. Le documentaire part à la rencontre des scientifiques et des acteurs de terrain, ces pionniers de l'écologie africaine qui ont compris qu'il était urgent de protéger ce bassin forestier, le deuxième et le dernier poumon du monde, après l'Amazonie... Leurs témoignages sont aussi des cris d'alerte qui interpellent les populations, dans le bassin du Congo, en Afrique et le reste du monde.

En lutte pour le climat

L'après-midi du samedi s'ouvrira sur un long métrage helvétique signé Anaïs Python, réalisé l'année dernière et intitulé *Extinction rébellion : désobéir avec amour et détermination*.

Le mouvement Extinction Rebellion, est apparu en octobre 2018 au Royaume-Uni. Rapidement, ce mouvement mondial de désobéissance civile en lutte contre l'effondrement écologique et le réchauffement climatique a vu naître des groupes locaux. Ils sont aujourd'hui 500 dans plus de 72 pays. A Fribourg, en Suisse, comme ailleurs, la rébellion s'organise. Nous avons suivi l'évolution du groupe et les militantes et militants, pour comprendre les motivations qui les poussent à pratiquer la désobéissance civile non violente, mais aussi leurs doutes et leurs espoirs.

Un festival en 4 étapes

Salle communale de Sonvilier

Vendredi 18 septembre

19 h *La bataille du Libre*

21 h *Permaculture, la voie de l'autonomie*

Samedi 19 septembre

14 h *Extinction Rébellion : désobéir avec amour et détermination*

15 h *Pestrop – An Ugandan Story*

Le dernier poumon du monde

Entrée libre
Collecte au chapeau

SONVILIER

Venez vous informer mercredi sur le parc éolien !

Les diverses associations locales ou régionales soutenant le projet éolien bicantonal, et en particulier le groupement citoyen *Oui à l'énergie éolienne,* ainsi bien sûr que la Sàrl Eoliennes de La Joux-du-Plane-L'Echelette, vont tenir mercredi prochain un stand d'information dans la commune. Ceci en perspective de la votation sur le parc éolien, laquelle est agendée au dimanche 27 septembre rappelons-le. Il est important que la participation à ce scrutin soit nombreuse, afin de refléter au mieux l'avis de la population, et que chacun puisse remplir son bulletin en toute connaissance de cause. Le sujet est capital pour l'avenir, en termes d'approvisionnement énergétique régional certes, mais également de climat et de pouvoir décisionnel local.

Mercredi 16 septembre en début de soirée, sur la place du collège, on trouvera donc à la fois des informations écrites et des personnes pour répondre à toutes les questions que peuvent se poser les ayants droit de Sonvilier. Des membres de la Sàrl, donc des agriculteurs exploitant les terres qui surplombent le village, seront évidemment sur place pour exprimer leur conviction et leur engagement.

Les deux coopératives de financement participatif seront présentées, pour ceux qui le souhaiteraient, par certaines et certains de leurs fondateurs. On rappellera que ces coopératives ont été créées respectivement en perspective de l'Eolienne citoyenne et de l'Eolienne des enfants.

Bien sûr, documentation étoffée et connaissances acquises à l'appui, les personnes présentes pourront également dispenser aux intéressés toutes les informations techniques souhaitables. Sur la base de photo-montages, les visiteurs pourront visionner le parc tel qu'il se présentera en cas de vote positif cette fin de mois.

Bienvenue à toutes et tous. Le verre de l'amitié sera servi à chacun dans une ambiance de discussion conviviale.

| *ejpe*

Mercredi 16 septembre
16 h 30-20 h
Devant le collège
www.les4bornes.ch

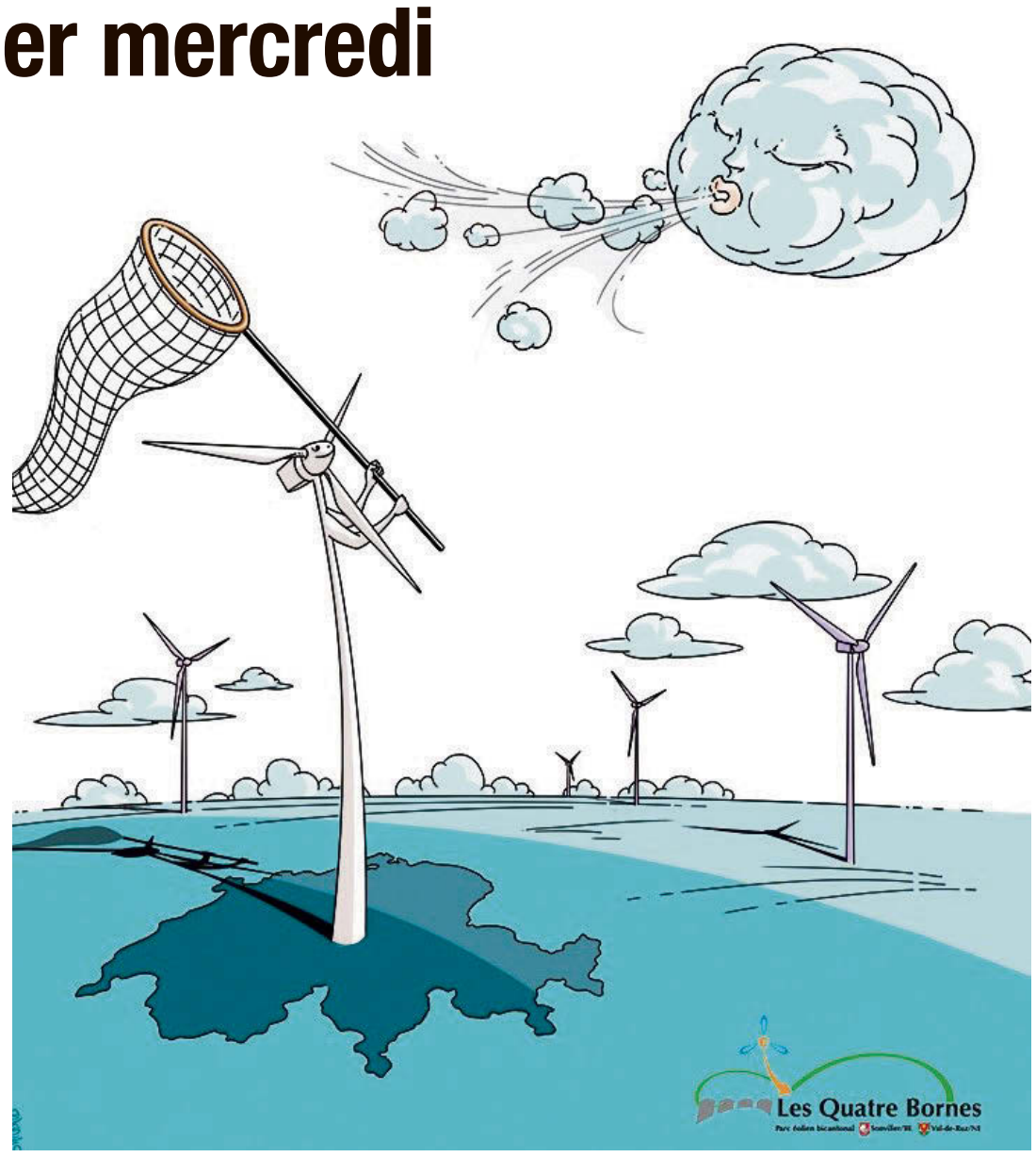

L'énergie éolienne, un besoin pour assurer le tournant énergétique

SONVILIER
AVIS OFFICIELS

Masques de protection

Lors de sa séance du 8 septembre, le Conseil communal a décidé de distribuer 50 masques jetables à tous les élèves de Sonvilier fréquentant l'école secondaire à Saint-Imier.

Le Conseil Communal rappelle également à ses citoyennes et citoyens que chacune et chacun a la possibilité de venir chercher 10 masques gratuitement au bureau communal durant les heures d'ouverture.

D'autre part, il est également rappelé que les masques doivent être déposés dans les poubelles publiques mises à disposition dans le village après usage et non pas jetés à même le sol.

Il a malheureusement été constaté un nombre important de masques usagés au sol notamment dans le secteur de la gare.

Le Conseil Communal en appelle à la responsabilité de chacun. Si nous voulons combattre le virus, il est impératif de respecter les règles d'hygiène élémentaires. | *cm*

Assemblée

Le Conseil rappelle à ses citoyens que l'assemblée municipale aura lieu le jeudi 17 septembre à 20 h à la salle communale. | *cm*

LETTRE DE LECTEUR

Toujours plus de mégawatts pour arriver où ?

La crise globale se déploie. Le réchauffement climatique, la crise sanitaire, la destruction des écosystèmes et bien sûr les insoutenables inégalités sociales, globales et locales ont en commun de souffrir des mêmes maux : le système business, le productiviste comme but en soi et à l'insu de l'intérêt du plus grand nombre et de la nature. Nous sommes dans le mur ! L'enjeu n'est pas de produire plus d'énergie, mais de commencer par réduire son utilisation. Un gaspillage industriel sert à produire des futilités, des biens à obsolescence programmée, de la robotique destructive de places de travail. Les économies d'énergie recèlent un potentiel énergétique qui se calcule en dizaines de pourcentages. Pourtant la « stratégie énergétique 2050 de la Confédération » va aveuglement au-delà du mur qui s'écroule en prônant une croissance énergétique annuelle de 3 à 4 % l'an. En 2040 déjà, la température aura atteint un degré de plus qu'aujourd'hui, c'est-à-dire deux degrés de plus qu'en 1950. La plupart des villes européennes passeront des saisons à 40°C le jour, cyclones, inondations et sécheresse, ainsi que le feu seront le lot du futur.

En ce qui concerne Sonvilier, les forêts déjà rousses avec des parties entrain de sécher à ce jour augurent d'un paysage sinistré et l'agriculture aura perdu sa pleine capacité productive si la revitalisation des sols ne devient pas une priorité politique.

Certes, l'énergie éolienne ou photovoltaïque a un bilan écologique plus soutenable que d'autres, mais leur part de production est infime par rapport aux économies énergétiques possibles. Il convient donc de déployer des mesures limitant son gaspillage industriel, d'assainir les forêts et l'agriculture qui nécessite des revalorisations professionnelles.

Participatif ! Mais à la solde de l'industrie financiarisée. Les businessmans/womens qui brassent les 80 000 000 francs investis dans le projet des Quatre Bornes, qu'ont-ils en commun avec la tirelire d'un enfant de Sonvilier, d'un paysan, d'une paysanne, du citoyen lambda qui placeraient ces quelques milles francs dans une action de la Sàrl des Quatre Bornes ? Parler d'autonomie, de projet participatif, d'œuvre collective, d'éolienne citoyenne, etc., c'est instrumentaliser des mots, voire les citoyens. Et que dire de la conception démocratique de la Commune qui est partie prenante de la Sàrl regroupant le petit actionnariat émietté qui sert de paravent au *Groupe E*, investisseur de 80 000 000 francs. Sàrl qui, dans le cas de l'acceptation du projet, verserait la moitié de ses dividendes comme indemnisation qu'aux riverains qui ne se seraient pas opposés au projet du parc. C'est là une atteinte à la liberté d'opinion, un droit fondamental constitutionnel. Osons espérer que la préfecture remette à l'ordre une telle infraction.

Dire non au projet des Quatre Bornes, ce n'est pas s'opposer aux énergies renouvelables. C'est refuser que les fonds publics continuent de nourrir le productivisme industriel et consumériste, plutôt que soutenir une transition d'économie d'énergie. A l'instar du parc éolien de Mont-Crosin qui ne produit pas plus de 20 % de ses capacités de production et bénéficie annuellement de près de 10 millions de subventions publiques, le projet des Quatre Bornes va engloutir près de 15 millions de francs garantis sur 25 ans. C'est une ineptie politique par les temps qui courent. Et de surcroît, la Confédération s'apprête à libéraliser l'électricité dans le champ européen.

| *paul sautebin sonvilier*

LETTRE DE LECTEUR

Non aux éoliennes le 27 septembre

Je reviens du Brésil, il n'y en a pas des centaines, mais des milliers, peut-être même des dizaines de milliers d'éoliennes en bord de mer.

Elles sont moches aussi, elles sont bruyantes aussi, elles tuent aussi des oiseaux, elles importunent aussi les habitants, elles perturbent aussi les vols d'oiseaux, mais elles tournent !

Sur les crêtes du Jura, les trois quarts du temps elles sont à l'arrêt ou elles ne tournent qu'au ralenti, elles servent surtout à gâcher le paysage, et à financer quelques individus et des sociétés.

| *patrick kaufmann, la ferrière*

CJB

Loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap

Cette nouvelle loi constitue un réel changement de paradigme dans les prestations en faveur des personnes souffrant d'un handicap. En effet, ce nouveau système permettra d'améliorer grandement l'autonomie de ces personnes et améliorera la compréhension de leurs besoins et de leurs handicaps. Un tel changement de paradigme nécessitera de faire régulièrement le point sur le fonctionnement du nouveau système, permettant ainsi d'ajuster certains éléments lorsque cela sera nécessaire. Le CJB salue, entre autres, la mise sur pied d'un système d'évaluation individuelle qui devrait permettre une analyse fine des besoins. | *cjb*

Réclame

NOTRE HISTOIRE
en images avec MEMOIRES D'ICI

Souvenir de La Ferrière

En arrière-plan : ancienne école et Maison Gagnebin dans laquelle Jean-Jacques Rousseau rendit visite au naturaliste Abraham Gagnebin en 1765.
A droite : l'église construite entre 1861 et 1864.
Date du cachet postal : 02.07.1901

© Mémoires d'Ici, Fonds Pierre-Eric Bilat

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BERNE FRANCOPHONE

Rentrée scolaire 2020-2021 : des chiffres satisfaisants qui risquent encore d'évoluer

L'année scolaire qui vient de débuter voit le ceff accueillir 820 nouveaux élèves. Si ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2019 (868), il reste très satisfaisant et les effectifs peuvent encore connaître une évolution puisque les contrats d'apprentissage peuvent exceptionnellement être conclus jusqu'au 31 octobre.

Quelques considérations pour chacun des quatre domaines de formation :

Ceff Artisanat

Le ceff Artisanat, qui accueille uniquement des apprentis en système dual (pratique en entreprise et théorie au ceff), a reçu 129 nouveaux contrats, ce qui correspond aux chiffres des années précédentes, à quelques unités près. La situation liée au coronavirus a eu pour conséquence que certaines entreprises ont engagé leurs apprentis tardivement, voire qui les engagent encore à l'heure actuelle, si bien qu'on s'attend encore à quelques nouvelles arrivées. Avec 25 nouveaux apprentis, la formation d'installateur-électricien reste la plus recherchée dans ce domaine, devant celle d'agent d'exploitation.

Photo : patriceschreyer.com

Ceff Commerce

La rentrée est très réjouissante du côté des employés de commerce, avec 55 nouveaux contrats en système dual (52 en 2019) et 42 nouveaux élèves en plein temps (formation pratique et théorique au ceff), soit 10 de plus que l'an passé. La tendance est inversée du côté des gestionnaires du commerce de détail (uniquement dual), avec une baisse de 7 unités (13 contre 20). La maturité professionnelle de type économique se porte bien avec 45 inscrits au total, contre 43 l'an passé.

Ceff Industrie

Le principe des vases communicants a apparemment trouvé application pour le domaine Industrie, celui-ci voyant rentrer moins de contrats de type dual (75 contre 93 l'an passé), mais nettement plus d'élèves en plein temps (107 contre 88). Avec 41 nouveaux inscrits, la formation d'informaticien a toujours la cote, juste devant celle de mécanicien de production (40). Avec 70 élèves inscrits en maturité professionnelle technique, nous sommes exactement dans les chiffres de l'année passée.

Ceff santé-social

Le domaine Santé-social subit une forte baisse de ses effectifs dans le système dual, avec 86 contrats, contre 113 en 2019. Celle-ci était attendue et planifiée pour les assistants socio-éducatifs, qui passent de 38 à 29 ; elle est par contre un peu plus surprenante pour les assistants en soins et santé communautaire (-7), mais trouve probablement une explication dans la situation sanitaire actuelle qui occupe pleinement les institutions régionales. Une diminution est également constatée en plein temps et s'agissant de la maturité professionnelle en santé ou travail social, avec 55 nouveaux élèves, contre 62 il y a 12 mois.

| *ceff*

TRAMELAN
AVIS OFFICIELS

Délégations officielles

Le Conseil municipal a nommé ses représentants aux manifestations suivantes :

- Cinématographe de Tramelan, assemblée générale, Tramelan, jeudi 17 septembre, 19 h : Philippe Augsburger.
- Parc Chasseral régional, assemblée générale, Loge de La Chaux, jeudi 24 septembre, 18 h : Pierre Sommer et Christophe Gagnebin.
- Syndicat de communes pour la culture Bienne-Seeland-Jura bernois, assemblée des délégués, Bienne, jeudi 22 octobre, 19 h : Carine Bassin.
- Syndicat de communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois, assemblée des délégués, Court, jeudi 24 septembre, 19 h 30 : André Ducommun. | *cm*

Commission Sports, Tourisme et Loisirs

Le Conseil municipal a pris connaissance en séance du 31 août de la démission de Pierre-Alain Basso en tant que membre de la commission citée en titre. Il remercie vivement Pierre-Alain Basso de son engagement. Pierre Sommer, chef du dicastère est chargé de lui trouver un remplaçant. | *cm*

ARMÉE DU SALUT

Derrière ton sourire

Le témoignage d'une maman d'enfant devenu autiste à l'âge de 6 ans

Le livre de Marjorie Waefler est sorti de presse en 2017

Née à Genève en 1974, Marjorie Waefler se forme en psychologie, avant de travailler pour une organisation chrétienne comme animatrice de jeunesse. Mariée avec Simi et maman de deux premiers enfants, la famille s'expatrie en Jordanie en 2005, pour travailler parmi les enfants réfugiés palestiniens, irakiens et syriens. Deux autres enfants, Liam Shadi (2006) et Silas (2009) voient le jour au Moyen-Orient.

En décembre 2014, Silas alors âgé de presque six ans, se met à régresser de façon spectaculaire du jour au lendemain et la vie de toute la famille s'en trouve bouleversée.

Marjorie Waefler a été au premier rang du deuil que sa famille a vécu, voyant son enfant, atteint du Trouble Désintégratif de l'Enfance, lui échapper peu à peu. Elle témoigne de son parcours récent, depuis l'incompréhension, la panique puis l'acceptation, la découverte du monde du handicap avec ses peines et ses difficultés, mais aussi ses joies.

Au-delà de l'hymne d'amour de Marjorie Waefler envers Silas, son fils autiste, son témoignage bouleversant est plein d'espérance pour toutes les familles d'enfants extraordinaires. Quarantenaire pétillante, son message contient une réflexion audacieuse sur la valeur de la vie et le regard que l'on porte sur l'autre.

Marjorie Waefler décide d'en témoigner dans un livre : *Derrière ton Sourire,* sorti de presse en été 2017. | *ads*

Armée du Salut, Tramelan, Grand-Rue 58
Vendredi soir 11 septembre, 19 h 30
Conférence et témoignage
Marjorie Waefler (VD)

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

LE JARDIN SECRET
VENDREDI 11 SEPTEMBRE, 18 H
SAMEDI 12 SEPTEMBRE, 15 H
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE, 14 H

de Marc Munden, avec Dixie Egerickx, Colin Firth. A la mort de ses parents, la jeune Mary Lennox, enfant solitaire à l'imagination débordante, quitte l'Inde pour rejoindre la campagne britannique. En français. Dès 6 ans. Durée 1 h 40.

TENET
VENDREDI 11 SEPTEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 12 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE, 17 H
MERCREDI 16 SEPTEMBRE, 17 H

reprise.

LES PLUS BELLES ANNÉES D'UNE VIE
SAMEDI 12 SEPTEMBRE, 18 H

reprise.

MARTIN EDEN
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE, 20 H 30

reprise.

LES HÉROS DU TOUR
LUNDI 14 SEPTEMBRE, 20 H

reprise.

WETLANDS, L'HÉRITAGE DE LUC HOFFMANN
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
MARDI 15 SEPTEMBRE, 20 H

de Stéphane Rytz. Depuis le début du 20e siècle, près de deux tiers des zones humides ont disparu. Considérées comme inutiles, elles ont été drainées et asséchées pour favoriser le développement de l'agriculture, l'industrie et l'urbanisation. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 30.

EFFACER L'HISTORIQUE
MERCREDI 16 SEPTEMBRE, 20 H

de Gustave Kernen et Benoît Delépine, avec Blanche Gardin, Denis Podalydès, Corinne Masiero. Dans un lotissement en province, trois voisins sont en prise avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 46.

ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES
JEUDI 17 SEPTEMBRE, 20 H

de Caroline Vignal, avec Laure Calamy, Benjamin Lavernhe. Antoinette, une enseignante jeune et allègre doit partir en vacances d'été avec Vladimir, son amant et père d'une de ses élèves. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 35.

AU ROYAL À TAVANNES

BELLE-FILLE
VENDREDI 11 SEPTEMBRE, 20 H
SAMEDI 12 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE, 20 H

de Mélanie Marcaggi, avec Alexandra Lamy, Miou-Miou, Thomas Dutronc. Découvrant que son mari la trompe, Louise décide de penser enfin à elle et part décompresser en Corse le temps d'un week-end. En français. 12 ans (sugg. 16). Durée 1 h 36.

LES ENFANTS DU PLATZSPITZ
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE, 17 H
MARDI 15 SEPTEMBRE, 20 H

de Pierre Monnard, avec Luna Mwezi, Sarah Spale. Printemps 1995 : après la fermeture de la scène ouverte de la drogue au centre de Zurich, Mia, 11 ans, et sa mère, Sandrine, s'installent dans une idyllique petite ville de l'Oberland zurichois. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 40.

LES PLUS BELLES ANNÉES D'UNE VIE
JEUDI 17 SEPTEMBRE, 20 H

de Claude Lelouch, avec Anouck Aimée, Jean-Louis Trintignant. Jean-Louis Trintignant et Anouk Aimée parcourent le pays et se souviennent des *meilleures années de la vie* qui ont donné son titre au film. En français. Durée 1 h 30.

Les livres en liberté ont déménagé

L'association des Livres en liberté a quitté les locaux du CIP pour installer sa bibliothèque à la cure protestante. Dorénavant, les réunions des bénévoles se dérouleront régulièrement à cet endroit, situé à la rue Virgile-Rossel. Une grande bibliothèque a été aménagée. Une fois par mois, les membres de l'association trient les livres reçus, les sélectionnent, les estampillent au nom de l'association et les mettent à disposition du public dans différents endroits du village (commerces, gares et restaurants). Voici 15 ans que les Tramelots bénéficient de ce service de livres gratuits de deuxième main. Le système est à la fois social et écologique.

La récolte des livres ne se fait plus dorénavant à la médiathèque du CIP. Pour des petites quantités ne dépassant pas une dizaine, il est toujours possible de les déposer dans les bacs disséminés dans le village. Pour les plus grandes quantités, le plus simple est de prendre contact directement, soit par téléphone (079 659 56 19), soit par courriel (livresenliberte.tramelan@gmail.com) pour fixer un rendez-vous à la cure. Pour rappel, l'association ne prend que les romans, les Bds, les livres pour enfants. Les livres doivent être en bon état. On évitera les collections Rider Digest, les encyclopédies et autres catalogues. | *mc*

LETTRE DE LECTEUR

Loi sur la chasse : grands prédateurs – la solution et non le problème !

Le débat se focalise sur la régulation du loup, en particulier quant à son impact sur les animaux de rente, moutons et chèvres, dans l'espace alpin. Mais, dans le Jura bernois, qu'en peut-il être des discussions, par exemple en rapport avec la pratique de la chasse et accessoirement de la pêche ? Certes le loup n'est pas encore installé chez nous, mais il est déjà bien implanté dans les forêts du Jura vaudois, et ses quelques passages furtifs dans nos bois indiquent que tôt ou tard il va y prendre souche et fonder une ou plusieurs meutes. Dès lors certains chasseurs ne vont-ils pas faire chorus aux éleveurs de petit bétail pour justifier sinon l'abattage, du moins une régulation drastique de ce canidé protégé en arguant qu'il représente une concurrence insupportable pour leur pratique ? Une telle attitude n'est-elle pas à craindre à l'instar de ce qui prévalait dans un passé récent à propos du lynx ? Si aujourd'hui la grande majorité des chasseurs ne considère plus le lynx comme une espèce concurrente à éradiquer de nos forêts, le conflit ne pourrait-il pas se rallumer à propos du loup et plus généralement à propos de tout autre prédateur prélevant du gibier ou du poisson ? Le loup bien sûr en ce qui concerne le gros gibier (chevreuils et chamois actuellement, cerfs dans un proche avenir) ; l'aigle (depuis peu de retour dans la chaîne jurassienne) sur le lièvre brun notamment ; la loutre, le héron cendré et le harle bièvre espèces prédatrices de poissons en rivière et dans les piscicultures non protégées. Prédateur veut-il dire automatiquement nuisible ? Non, bien au contraire. En ce qui concerne plus précisément la chasse, en dispersant les hardes d'ongulés, les grands prédateurs rendent cette activité plus attractive ; en éliminant prioritairement les vieux individus et les bêtes faibles ou malades, ils améliorent l'état sanitaire du gibier ; dans les biotopes de qualité, un équilibre s'établit toujours entre les prédateurs et leurs proies, les premiers ne réduisant pas les secondes au-delà d'un seuil irréversible. En sylviculture, exemple démonstratif, en réduisant le nombre de chevreuils, chamois et cerfs, lynx et loups contribuent à la santé et à la pérennité de nos forêts (moins de dégâts en particulier sur le recrû par l'abroutissement et la frayure). D'autres cas de figure pourraient être décrits... Voter non le 27 septembre prochain, c'est éliminer les questions et risques évoqués.

| *alain ducommun,*
président pro natura bernois

PAROISSES RÉFORMÉES DU PAR8 ET DE L'ERGUËL

Reprise des cafés-deuil

Après ce long temps d'arrêt suite au coronavirus, nous vous annonçons la reprise des cafés-deuil. Ce sera enfin l'occasion de se retrouver pour se raconter, pour partager votre vécu pendant cette période qui a peut-être été difficile pour vous suite au décès de l'un de vos proches. Parler de vos émotions avec d'autres personnes en situation de deuil pour vous permettre de vous reconstruire, d'avancer, d'apprendre à vivre sans la personne aimée dans un climat de confiance et de bienveillance autour d'un café. Etre écouté sans jugement, tout en bénéficiant du soutien des autres participants. Voilà ce que vous proposent les paroisses réformées du Par8 et de l'Erguël : jeudi 17 septembre à 17 h 30 au café Oasis à Moutier (rue des Oeuches 10).

En cette période de pandémie, la mort s'est invitée dans nos vies alors qu'on l'avait presque oubliée... Si vous avez vécu un deuil difficile, c'est l'occasion de venir en parler avec d'autres afin de vous sentir moins seul. Lorsque l'endeuillé se retrouve isolé sans pouvoir exprimer ce qu'il ressent, cela peut susciter angoisse et solitude. Le café-deuil peut aider à retrouver force et courage pour apprécier à nouveau la vie ! Alors, osez le café-deuil !

D'autres rencontres sont prévues jusqu'en décembre

- 22 octobre, café ParTages, Tramelan
- 19 novembre, cure protestante, Reconvilier
- 10 décembre, cure protestante, Saint-Imier

| ss

Pour tout renseignement : Jean-Luc Dubigny 076 822 21 19, Richard Riesen 076 536 53 26

COMITÉ JURA BERNOIS NON A LA LOI SUR LA CHASSE

Loi sur la chasse : pas comme ça !

Photo : © freepik

La révision de la loi fédérale (LChP) sur la chasse concoctée par le parlement met en péril la biodiversité en Suisse. Au lieu de veiller à mieux protéger les espèces, elle ouvre une véritable boîte de Pandore qui permettrait de faire feu sur toute espèce, même protégée, qui d'une manière ou d'une autre pourrait représenter un danger pour l'homme. Or, même le loup ne représente pas un danger pour les humains. Si tel était le cas, il y a belle lurette qu'il n'y aurait plus de loup dans les Abruzzes ou dans le Trentin (Italie), ni dans le Mercantour (France), et ces loups-là ne chercheraient pas de nouveaux territoires chez nous !

La révision de la LChP supprime les compétences fédérales en matière de tirs d'animaux protégés au profit des cantons. Les décisions prises individuellement au niveau des cantons créeront des inégalités de traitement et des incohérences rendant inopérante la gestion de la faune sauvage qui ne connaît pas les frontières cantonales.

Face à l'érosion de la biodiversité, encore attestée récemment par la publication du nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Suisse, fruits de 30 ans d'observations scientifiquement étayées, il est totalement incohérent que l'on puisse continuer à chasser des espèces menacées de disparition telles que le tétras-lyre, le lagopède, la bécasse des bois, ou, chez les mammifères, le lièvre. Il est tout aussi incohérent que l'on puisse envisager de tirer des animaux dans les sites de protection de la faune sauvage.

Au lieu de s'attaquer à la faune sauvage, qui peut occasionner des dommages aux cultures, aux troupeaux ou à certaines infrastructures, il faut aider les paysans, les pêcheurs et les collectivités à mettre en place des mesures de prévention adéquates.

Pour toutes ces raisons, le comité s'engage contre la révision de la loi sur la chasse sous sa forme actuelle et enjoint le parlement de revoir sa copie afin que l'actuelle LChP, qui fonctionne bien, soit adaptée dans une nouvelle révision ciblée sur les points sur lesquels toutes les parties prenantes sont d'accord et en y incluant les améliorations indiscutables qui ont été apportées dans le projet actuel.

Grands prédateurs et autres animaux protégés – une concurrence pour la pratique de la chasse et de la pêche ?

Immanquablement, le loup va s'implanter dans notre région. Dès lors, certains chasseurs ne vont-ils pas demander l'abattage de ce canidé protégé en arguant qu'il représente une concurrence insupportable pour leur pratique cynégétique, à l'instar de ce qui prévalait dans un passé récent à propos du lynx ? Si aujourd'hui la grande majorité des chasseurs ne considère plus le lynx comme un problème, le conflit ne pourrait-il pas se rallumer à propos du loup et de tout autre prédateur prélevant du gibier ? Prédateur veut-il dire automatiquement concurrent pour la chasse ? Non, bien au contraire : en dispersant par exemple les hardes d'ongulés, les prédateurs rendent la chasse plus attractive ; ils éliminent les vieux individus et les bêtes malades, d'où meilleur état sanitaire du gibier ; dans les biotopes de qualité, un équilibre s'établit toujours entre les prédateurs et leurs proies, les premiers ne réduisant pas les secondes au-delà d'un seuil déterminé. Les demandes d'abattage pourraient-elles s'étendre aux prédateurs protégés consommateurs de poissons, tels que la loutre, le harle bièvre et le héron cendré. Voter non le 27 septembre prochain, c'est éliminer ces risques !

La faune et l'état de la forêt

La problématique de la régénération naturelle des forêts et de leur adaptation au changement climatique est directement liée à sa faune. En effet, la surpopulation en grands ongulés (chevreuils, cerfs, chamois) empêche, de par un abroutissement trop intensif, aux jeunes plants de se développer normalement et d'assurer la relève du massif forestier. La pression est particulièrement forte sur des essences comme le sapin blanc et certains feuillus comme le chêne, appelées à prendre de plus en plus de place suite au réchauffement climatique. Le problème est encore plus aigu lorsqu'il s'agit de forêts protectrices de montagne.

Les chiffres pour le canton des Grisons illustrent la gravité de la situation : on y dénombre actuellement 16 000 cerfs alors que le cheptel cible supportable pour la forêt serait de 10000. Face à cela, les 50 loups que compte ce canton sont clairement insuffisants pour contribuer à réduire cette pression sur la forêt, tout en éliminant avant tout les bêtes faibles et malades.

Il ne s'agit donc pas de *réguler,* c'est-à-dire réduire la présence du loup et du lynx, mais au contraire de l'accompagner par des mesures adéquates pour favoriser l'équilibre et l'évolution des systèmes forestiers. Pour citer l'ingénieur forestier Roland Métral : *le loup et le lynx sont les bienvenus en forêt.*

Qu'est-ce qui pose problème aux agriculteurs et aux éleveurs ?

Le comité est surpris de voir à quel point les agriculteurs et les éleveurs de notre région s'unissent pour défendre cette nouvelle loi, alors que la grande majorité d'entre eux ne sont pas directement concernés. Un de leurs arguments, je cite : *Le loup est aux portes du Jura... Quand il sera là, il faudra être prêt pour prendre les mesures qui s'imposeront pour éviter les problèmes de cohabitation avec le monde agricole,* montre à quel point leurs arguments sont déconnectés des véritables enjeux qui touchent leur profession. Ils jouent sur la peur, du loup justement.

L'esprit de corps qui les anime à défendre les paysans de montagne, qui eux ont de véritables problèmes à résoudre pour la garde de leurs troupeaux, occulte les vrais problèmes que la plupart d'entre aux rencontrent. Beaucoup, par nécessité ou par conviction se réorientent vers une agriculture de proximité, plus respectueuse de l'environnement. Cette agriculture est basée sur le maintien de la biodiversité est incohérente avec le soutien à une loi qui prône l'élimination de la concurrence.

Voter non à cette loi, c'est aussi soutenir les agriculteurs et les éleveurs en leur offrant un cadre qui leur permet d'évoluer sur la voie du développement durable.

| *moussia de watteville,*
comité jura bernois
non à la loi sur la chasse

IGSU CLEAN-UP-DAY, MOUVEMENT NATIONAL DE PRÉVENTION CONTRE LE LITTERING

Venez nettoyer avec nous !

Le Clean-Up-Day national de l'IGSU aura lieu les vendredi 11 et samedi 12 septembre

Deux journées que mettront à profit les communes, les classes des écoles, les associations et les entreprises pour nettoyer ensemble les places publiques, les rues et les prés : un message durable contre le littering en faveur d'un monde plus propre. Le Clean-Up-Day national 2020 est organisé pour la huitième fois par la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU).

Les déchets sauvages dérangent, sont néfastes pour l'environnement, ont un effet négatif sur la qualité de la vie et au sentiment de sécurité ressenti par la population. Des dizaines de milliers de volontaires se donnent rendez-vous au Clean-Up-Day annuel pour lancer un message contre l'abandon sauvage de déchets.

Chacun peut amplifier l'écho rencontré par cet engagement et donner à cette campagne de prévention encore plus de poids en participant aux actions au service d'une Suisse propre.

Des actions sont programmées dans les communes de Plagne, Vauffelin, Romont, Péry-La Heutte, Courtelary, Villeret, Cormoret et Saint-Imier notamment (se référer aux annonces faites par les communes). D'avance merci !

| *igsu*

DIVERTISSEMENTS

Sudoku Nº 2002 difficile

					4		8	
	6			8	9	3		
		8	2	1				6
1			9					
5		9				7		2
					7			1
6				4	2	1		
		3	1	9			5	
	9		6					

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 11 au 17 septembre: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Samedi: 13 h 30-16 h, 19 h 15-19 h 45
Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45

TRAMELAN
Du 11 au 17 septembre: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h et 18 h 30-18 h 45

Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 *0900 900 024*
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN *0900 93 55 55*
En semaine: 18 h-8 h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16 h-18 h
Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13 h-18 h
Jeudi: 13 h 30-18 h
Vendredi: 13 h-22 h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9 h-17 h
032 941 55 45, cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14 h-18 h
032 941 55 55, contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER rue du Marché 1

Mardi: 16 h-18 h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14 h-18 h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15 h 15-18 h,
accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15 h 15-18 h,
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ
www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 29 septembre: 15 h 15-17 h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 3 octobre: 9 h 45-11 h 45

FRINVILLIER
Mardi 15 septembre: 16 h 30-17 h 15

ORVIN centre du village
Mardi 15 septembre:
17 h 45-19 h 30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 18 septembre:
17 h 30-19 h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 18 septembre: 16 h-17 h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 22 septembre:
16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 18 septembre:
14 h 30-15 h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi: 17 h-18 h 30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h

COURTELARY
collège
Lundi: 15 h-17 h 30
Mardi: 17 h-19 h
Jeudi: 15 h-16 h 30
Vendredi: 9 h 30-10 h 30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9 h-11 h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14 h-18 h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes
Né pour lire: club de lecture tous les premiers mercredis du mois à 14 h 30 (sur inscription) et tous les vendredis du mois à 9 h 45 (jusqu'à 5 ans)

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliothèque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER
collège
Lundi: 17 h 30-19 h 30
Mercredi: 16 h-18 h

PÉRY-LA HEUTTE
collège
Mardi: 15 h 15-17 h 15
Jeudi: 17 h-19 h

VILLERET
rue principale 20
Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h
Jeudi: 18 h 15-19 h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Atelier ouvert, parcours avec visite guidée

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9 h 30-18 h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9 h 30-18 h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h
Gym Fit: mercredi 8 h 15-9 h 10
Gym Seniors: mercredi 9 h 15-10 h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.

079 735 33 74

ORVIN halle
Lundi: 16 h 30

PÉRY-LA HEUTTE
halle de Péry
Lundi: 14 h 15
Leçons ouvertes à tout le monde.

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20 h 15-21 h 15
60 francs/an
(étudiantes 30 francs/an)
*ladyfitsonceboz@*gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER
rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15 h-18 h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13

1er samedi du mois: 9 h-12 h
Lundi-vendredi: 13 h-18 h
Mercredi: 13 h-20 h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation *079 797 33 53*
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h
Réservation recommandée.

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Mercredi, samedi et dimanche:
14 h-18 h: *Histoire d'Os, remonter le temps dans les grottes du Jura*
du mercredi 20 mai au 20 septembre
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN
au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

NATATION

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIER sur le Pont
Lundi à dimanche: 9 h-20 h
Septembre: 9 h-19 h
032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 19 et du 20 septembre assuré par Marcel Walther, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h 30-11 h 30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15 h-18 h
Mercredi: 14 h 30-16 h 30
Jeudi: 9 h 30-12 h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10 h-12 h
Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8 h-12 h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10 h-12 h
Mardi et jeudi: 16 h-17 h 30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16 h-18 h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Fermeture estivale:
du 20 juillet au 7 août, permanence téléphonique: 032 358 01 86
Lundi: 16 h-18 h (perm. maire: 19 h)
Mercredi: 10 h 30-12 h
Jeudi: 16 h-18 h
La Charrière 6
2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80
Fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30
Mardi-vendredi: 8 h-12 h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16 h-18 h
Jeudi: 10 h-12 h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h
Jeudi: 14 h-18 h
Vendredi: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9 h 30-11 h 30
Mardi et jeudi: 15 h-17 h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Ma, me et je: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30
Vendredi: 8 h-12 h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8 h-12 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-16 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30
Mardi, mercredi et vendredi: 8 h-12 h

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

- Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86
- Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
- Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45
Mercredi: 14 h-16 h 45
Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h
Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9 h-12 h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

F. VORPE
POMPES FUNÈBRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille – Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch

Délai page utile
LUNDI SOIR

NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS!
Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres
Prise en charge gratuite
à votre domicile les mercredis entre 17 h et 18 h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information
12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12 h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9 h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Trois sorties guidées pour explorer le Parc en septembre

Découvrir l'histoire de la plus importante météorite jamais découverte en Suisse, voyager dans le monde des forestiers ou randonner en pleine nature dans les montagnes de la chaîne jurassienne: tel est le programme des sorties guidées du Parc Chasseral du mois de septembre. Inscriptions et informations sur parcchasseral.ch ou directement auprès des guides-experts qui mèneront ces sorties originales.

Le Parc et le service forestier du Val-de-Ruz emmène les participants en voyage dans le monde des forestiers le samedi 26 septembre, photo: © Parc Chasseral

La météorite du Twannberg

Cette randonnée emmène les participants au-dessus du lac de Bienne, à travers le champ de dispersion de la plus grande météorite jamais retrouvée dans notre pays. Une sortie guidée par Thierry Basset, géologue-volcanologue, pour découvrir la fabuleuse histoire de cette météorite, de sa naissance aux confins du système solaire il y a 4,56 milliards d'années jusqu'aux découvertes de ses derniers fragments. Et qui sait, pour en trouver un morceau, peut-être!

- Horaire: dimanche 20 septembre, 9h-17h.
- Départ: gare de Douanne (Twann).
- Arrivée: gare de Bienne. Accès en transports publics fortement recommandé, sinon covoiturage encouragé.
- Prix: 86 fr. / 26 fr. pour les enfants de moins de 12 ans. Le prix comprend l'organisation de l'excursion, l'accompagnement et les explications d'un géologue sur le terrain, les transports du guide, l'entrée dans les gorges de Douanne, le transport en funiculaire de Macolin à Bienne et la présentation d'un petit morceau de la météorite de Douanne.
- Informations et inscriptions auprès de Thierry Basset, géologue-volcanologue, 079 385 71 77, info@thierrybasset.ch, www.thierrybasset.ch.

Voyage dans le monde des forestiers

La forêt nous entoure, nous protège, nous offre bois et eau propre. Elle est un habitat pour des milliers d'espèces. Mais cette forêt a-t-elle toujours été là? Et que va-t-elle devenir? Qui s'en occupe, et comment? Cette sortie interactive en forêt, animée par des professionnels, apportera les réponses à ces questions et à bien d'autres encore. La sortie est organisée avec la collaboration du service forestier du Val-de-Ruz.

- Horaire: samedi 26 septembre, 14h15-17h45.
- Départ/arrivée: ancien départ du téléski des Gollières (Les Hauts-Geneveys).
- Accès: en transports publics (recommandé), 15 minutes à pied de la gare des Hauts-Geneveys. En voiture, laisser son véhicule au grand parking des Hauts-Geneveys, aux Gollières.
- Prix: adultes 10 fr., enfants 7 à 16 ans 5 fr.
- L'offre n'est pas adaptée aux poussettes, pied sûr nécessaire.
- Se munir de chaussures de marche, d'un équipement adéquat en fonction de la météo et d'une gourde.
- 20 participants maximum! Inscription obligatoire auprès de Jura bernois Tourisme Saint-Imier, 032 942 39 42, saintimier@jurabernois.ch.
- Informations complémentaires auprès de Romain Fuerst, 032 942 39 58, romain.fuerst@parcchasseral.ch, ou sur www.parcchasseral.ch.

La grande traversée du Parc

De la Combe-Grède aux crêtes chaumontaises, une traversée du Parc Chasseral pour admirer la beauté de la nature, avec, peut-être, la chance d'observer l'aigle royal, le roitelet, un chamois. Au terme de ce pèlerinage, récital de viole de Gambe au jardin avec sirop de plantes. Une passionnante journée de partage entre musique et nature.

- Date et horaire: samedi 12 septembre, 9h30-19h, autre date possible: 10 octobre.
- Départ: gare de Villeret.
- Arrivée: funiculaire de Chaumont.
- Prix: 80 fr. pour la marche et le concert de viole de gambe.
- Inscription obligatoire auprès de Sylvain Garraud, 076 358 18 04, contact@sylvain-garraud.ch.
- Infos: www.sylvain-garraud.ch/evenements/ ou www.parcchasseral.ch

| *parc régional chassseral*

AGENDA

EXPOSITIONS

- *Histoire d'Os,* remonter le temps dans les grottes du Jura, musée de Saint-Imier, jusqu'au 20 septembre. Les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h.
- *Origines*, exposition de Benjamin Jendly et Jean-Marie Bidet, CCL, Saint-Imier. Mercredi-vendredi, 14h à 18h, samedi-dimanche, 14h à 17h. Du 11 septembre au 8 octobre.
- Exposition Tramlabulle *Le Siècle d'Emma,* CIP Tramelan, lundi-vendredi, 8h à 20h, samedi, 15h à 20h, dimanche fermé. Du 26 septembre au 23 octobre.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

- Repas-concert du HC Saint-Imier avec Sarcolet, Clientis Arena, Saint-Imier, 19h. Inscription requise.
- Vernissage de l'exposition *Origines,* CCL, Saint-Imier, 19h.
- Conférence et témoignage de Marjorie Waefler, *Derrière ton sourire.* Armée du Salut, Tramelan, 19h30.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

- Repas-concert du HC Saint-Imier avec Sarcolet, Clientis Arena, Saint-Imier, 12h. Inscription requise.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

- *Le Salaire de la Suze,* en allemand, Piazza devant CHEZ Camille Bloch, 14h15.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

- Tramlabulle Hors série, dès 14h, CIP Tramelan.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

- *Le Salaire de la Suze,* Piazza devant CHEZ Camille Bloch, 14h15.

JEUDI 1ER OCTOBRE

- Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18h45.
- SEL de la Suze, soirée *Coupe de cheveux*, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 19h à 21h.

MERCREDI 7 OCTOBRE

- *Né pour lire,* CIP Tramelan, 9h30.

VENDREDI 16 OCTOBRE

- Foire d'automne, Saint-Imier.

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Tout savoir sur les arbres-habitats

Les arbres-habitats ont été l'objet d'une attention particulière cet été dans le Parc Chasseral. Dans le cadre de leur formation à sanu future learning sa, trois futurs conseillers en environnement ont imaginé et mis en œuvre une campagne de communication pour sensibiliser différents publics aux enjeux entourant ces arbres protégés par un *H* bleu.

Parmi ces mesures, les étudiants ont réalisé quatre reportages, dont l'un en collaboration avec la télévision régionale Telebielingue. Répondant à la question *C'est quoi ces H bleus?,* cette série de courts sujets filmés diffusés sur les réseaux sociaux questionne quatre intervenants pour présenter différents thèmes liés aux arbres-habitats: le marquage des arbres, les cavités de pic noir, l'expérience d'un propriétaire forestier et les coléoptères saproxyliques Les vidéos peuvent être visionnées sur le site internet du Parc (parcchasseral.ch) ainsi que sur sa chaîne YouTube. Afin d'analyser et de mesurer la compréhension de chaque reportage par le public, les futurs conseillers en environnement ont imaginé et partagé des petits quiz interactifs sur les réseaux sociaux du Parc.

Les étudiants ont également travaillé avec le journal Terre&Nature, qui a publié durant le mois d'août un article présentant le projet arbres-habitats du Parc Chasseral. Cet article explique la démarche de recensement et de protection des arbres-habitats menée par le Parc Chasseral.

Cette série de mesures a permis de mieux faire connaître les arbres-habitats et le projet mené par le Parc Chasseral pour les sauvegarder. Dans le cadre de leur formation, les étudiants rendront un rapport pour le début du mois de novembre. Leurs conclusions pourront être utilisées par le Parc pour ses futures démarches de communication.

| *parc chasseral*

Bien moins connus que les marais ou les prairies sèches, les vieux arbres, le bois mort et les arbres à cavités constituent un enjeu primordial pour la biodiversité de notre région. Depuis 2018, le Parc a entrepris une grande action auprès des gardes-forestiers et des propriétaires de forêts pour protéger les arbres-habitats, dans lesquels vivent une multitude d'espèces qui utilisent les différents microhabitats disponibles selon leurs besoins. Afin d'éviter leur abattage, ces arbres remarquables sont peints d'un *H* bleu par le Parc. | *parc chasseral*

Arnaud Vallat, spécialiste des coléoptères, filmé par Alexandre Girard, photo: © Marc Beuret

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Des plantes à déguster à toutes les sauces

Plantes médicinales, saveurs distillées ou cuisine à base de plantes sauvages: les fleurs et herbes de toutes sortes sont au menu du mois de septembre dans le cadre des sorties guidées du Parc Chasseral inscrites à la 20e édition de la Semaine suisse du Goût® 2020.

Cuisine de plantes sauvages

La journée commence par une courte excursion au sein de différents milieux naturels à la découverte des plantes sauvages comestibles de notre région, que les participants apprendront à identifier grâce à leurs sens. Après la récolte, la cuisine! De l'entrée au dessert, préparation participative, sur la base de la cueillette du jour, d'un délicieux et surprenant repas pris en commun.

- Dates et horaires: samedi 12 septembre de 10h45 à 19h, mercredi 16 septembre de 9h45 à 18h. Autre date possible: 24 octobre, 10h45-19h.
- Inscription obligatoire jusqu'à ce jour, à midi!.
- Prix: 120 francs par personne, 50% pour les enfants de 7 à 15 ans.
- Lieu de départ et d'arrivée: Gare de Corgémont (parking gratuit).
- Informations: Noé Thiel, info@a-Hike.ch, 079 584 41 62, www.a-Hike.ch.

Découverte des saveurs distillées

La distillerie de l'Echelette, à Orvin, ouvre ses portes pour une visite et une présentation de ses différents alambics, avec notamment la découverte d'un procédé ancestral de transformation des fruits en eaux-de-vie. La présentation sera suivie d'un atelier pour tester les différents sens: humer, goûter et apprécier par la vue les différents élixirs qui se préparent sur place.

- Date et horaire: vendredi 18 septembre, visite libre entre 14h et 17h.
- Lieu de rendez-vous: Distillerie de l'Echelette, route de l'Echelette, Orvin.
- Prix: visite gratuite, dégustation 5 francs.
- Informations et inscription: Elodie Gerber, 079 636 26 78, elodie.gerber@parcchasseral.ch.

Plantes médicinales du Chasseral

Randonnée facile sur les chemins pédestres du Chasseral à la découverte des plantes médicinales typiques de la région. Pique-nique dans les pâturages boisés et présentation du travail de transformation de certaines plantes à la Distillerie de L'Echelette, suivie d'un atelier ludique. Chacun pourra repartir avec sa création.

Plantes médicinales du Chasseral, photo: © Parc Chasseral

- Horaire: samedi 19 septembre, 11h15-16h15.
- Départ/arrivée: Les Prés-d'Orvin, arrêt de bus «Bellevue».
- Prix: 40 francs, enfants de 7 à 16 ans gratuit.
- Pique-nique à prendre avec soi.
- Informations et inscription: Elodie Gerber, 079 636 26 78, elodie.gerber@parcchasseral.ch.

| *parc chasseral*

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 11 septembre 2020 Nº 33

Les restaurants de montagne de notre région valent le détour !

L'automne est à la porte avec ses magnifiques couleurs.
C'est aussi la saison où il vaut la peine de monter au-dessus du brouillard pour profiter encore de belles journées ensoleillées.
Découvrez tous les attraits gastronomiques des nombreuses auberges de montagne de notre belle région ! Qu'elles se disent métairies, buvettes ou restaurants, toutes ont à cœur de soigner un accueil chaleureux et de servir de délectables repas.
Les délices servis sur nos hauteurs mettent l'eau à la bouche : goûteux jambon, fumant rösti, fondue crémeuse à souhait, viande juteuse de toute sorte, chasse et bouchoyade, meringue recouverte d'une incomparable crème épaisse, alléchante glace maison, etc.
Pour rejoindre ces lieux de convivialité, la force du mollet est évidemment la plus saine, à pieds comme à VTT, le moteur d'un véhicule étant nettement moins fatigant. Un audacieux mélange des deux permet des possibilités innombrables, adaptées à tous.
Laissez-vous séduire par les établissements figurant sur ces pages qui se réjouissent de vous accueillir.
Bonne balade… et surtout bon appétit !

Chalet Mont-Crosin
Hôtel - Restaurant
Mont-Crosin 65, 2610 Mont-Crosin
Tel: +41 (0)32 944 15 64
www.chalet-montcrosin.ch
info@chalet-montcrosin.ch
Restaurant Hotel Events

La Petite Douanne Twannbergli
Fermeture hivernale
le 25 octobre dès 18 h
Famille Daniel Bühler
2608 Montagne de Courtelary – Alt. 1302 m
☎ 032 944 12 37

LA BRAGARDE DU COUVENT Auberge
Les Prés-d'Orvin Ski Club Bienne
Beat Wüthrich – 032 322 49 69
Lundi et mardi fermé

Auberge Métairie de Gléresse
La métairie authentique et familiale…
Ouvert toute l'année !
Spécialités : fondue • croûte au fromage
rœstis avec beau choix de viande • plats froids
Famille Lino et Mary Zerbini 2534 Les Prés-d'Orvin
T 032 489 19 55 • M 079 406 89 58 • www.metairiedegleresse.ch
Fermé mardi, mercredi et jeudi

La Cuisinière
Bouchoyade
Du 25 septembre au 6 décembre *
Chasse
En octobre et en novembre *
* Les vendredis soir, samedis midi et soir et dimanches midi.
La carte est également disponible ces jours-là. Veuillez réserver.
Fermé le dimanche soir, le lundi et le mardi.
Famille Christelle & Denis Léchot-Bürgi
Les Prés-de-Cortébert / 2607 Cortébert / 032 489 19 24
restaurant@lacuisiniere.ch / www.lacuisiniere.ch

Restaurant-Métairie du Bois-Raiguel
Tél. 032 489 19 53 ou 032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com
Journées spéciales Programme 2020

Vendredi **11 septembre**	Langue de bœuf
Dimanche **20 septembre**	Menu du Jeûne fédéral / Bettag Menu
Ven, Sa, Di **25, 26, 27 septembre**	Bouchoyade / Metzgete
Samedi **3 octobre**	Chasse des deux civets : sanglier + chevreuil
Ven, Sa, Di **9, 10, 11 octobre**	Bouchoyade / Metzgete
Samedi **17 octobre**	Chasse surprise
Ven, Sa, Di **23, 24, 25 octobre**	Bouchoyade / Metzgete
Vendredi **30 octobre**	Vol-au-vent / Paschtetli
Samedi **31 octobre**	Chasse surprise
Vendredi **6 novembre**	Daube / Suure Mocke
Dimanche **8 novembre**	Daube / Suure Mocke Fermeture en musique avec la famille Straub

Tous les dimanches hors programme : plat bernois
Prière de réserver, places limitées • Fermé le lundi
Famille Marcel Bühler

Métairie de Plagne
Famille Seiler
Montagne de Romont, 2536 Plagne
seiler.plagne@gmail.com
032 489 22 16
Par mauvais temps, cuisine uniquement sur réservation
Bei schlechtem Wetter, Essen nur auf Reservation
Cuisine campagnarde
Repas pour groupe sur demande
On se réjouit de votre visite !

Métairie de Meuringue
Famille Christophe & Isabelle Kämpf
Tél. 032 944 12 24 – 2608 Courtelary
Spécialités campagnardes
Belle terrasse
Grange à disposition pour mariage, anniversaire, etc.
Brunch du dimanche 20 septembre annulé
Sanglier à la broche, dimanche 4 octobre (sur réservation)

Jobert Métairie-Restaurant
Métairie-Restaurant Jobert
Famille Aline Bühler
2534 Les Prés-d'Orvin
Tél. 032 489 19 12
www.metairiedejobert.ch
Réservation souhaitée
Fermé le mardi et le mercredi
Menu du Jeûne fédéral
Sur réservation 032 489 19 12
Se recommande Aline Buhler

métairie pierrefeu
Famille Alex Oppliger – Tél. 032 489 19 51

Se recommande pour ses plats campagnards
2, 3, 4 / 9, 10, 11 / 16, 17, 18 octobre
bouchoyade
Prière de réserver
Fermé le mercredi dès 14 heures et le jeudi

Merci

Les tenanciers tiennent à remercier leurs clients pour leur soutien en cette année compliquée et souhaitent vivement que l'engouement pour les établissements de montagne se poursuive.

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Des buts comme s'il en pleuvait !

Alors que la première renoue avec le succès et que les Seniors se qualifient en Coupe suisse, le mérite revient aux équipes du FC Saint-Imier qui font dans la régularité et qui alignent les succès, les Juniors D1 et la nouvelle troisième garniture

FC Saint-Imier Seniors, saison 2020/2021

Debout de gauche à droite : Dario Caminotto (président), Daniel Heider (entraîneur), Pedro De Melo, Christian Gerber, Claudy Gerber, Pedro Ize Correia, Julien Lautenschlager, Fabio Martello
Assis de gauche à droite : Raphaël Bovy, Damien Siffre, Pedro Da Silva, Jean-François Schärz, Mario Madzar, Michael Vuerich (entraîneur), Thierry Hützli, Hugo Figueiredo, Julien Zürcher
Manquent : Maurizio Bordichini, Johnny Cattaneo, Kemal Drndar, Fabio Dogana, Gregor Doutaz, Armindo Fontela, Marc Houriet, Christian Huguenin, Amran Mohammad, Yves Rüfenacht, Michael Sanchez, Cédric Schärz, Cédric Spielhofer, Florian Spielhofer, Olivier Steffen, Marco Torreggiani

Les juniors D1 poursuivent sur leur belle lancée avec trois matchs et trois victoires. Samedi dernier, ils se rendaient à Lamboing pour affronter le team 3L. Début de rencontre un peu difficile, il a fallu prendre un but pour réveiller la compétitivité. Le reste, bel engagement, bon esprit d'équipe et un jeu collectif. Quel effort, mais quel plaisir. Score final 3-11 qui ne se discute pas.

Pour la troisième garniture, pleine de culot et de jeunesse, c'est sans grande peine que les joueurs sont venus à bout des réservistes de La Sagne. Une nouvelle fois un score large et des buts à souhait. Dix-sept buts marqués et trois encaissés, c'est la domination du moment pour le club erguëlien. Inutile de dire que la formation du duo Chopard/Garcia clignote en tête du classement, mais elle n'est pas seule. La seconde garniture du Landeron a réalisé quasiment le même parcours avec seulement six réussites en moins.

En 2e ligue, l'équipe fanion des jaunes et noirs a renoué avec le succès en prenant le meilleur sur la seconde garniture du FC La Chaux-de-Fonds. Sur le grand terrain de La Charrière, les gars de Nathan Jeanneret ont montré de beaux mouvements de jeu, toujours portés vers l'offensive. Ils ont toujours mené au score et auraient dû se mettre à l'abri d'un éventuel retour des Meuqueux bien plus tôt aux vues de quelques occasions non réalisées. En fin de rencontre, lorsque les Neuchâtelois du haut ont réduit le score à une unité, c'est sous pression que Saint-Imier termina la rencontre et dû s'employer pour conserver son succès.

L'aventure continue

Pour les Seniors, l'histoire de la Coupe suisse se poursuit. Mais cette qualification face à Etoile-Bonvillars n'a pas été obtenue dans la simplicité. Un partout à la mi-temps, c'est dire si le déroulement du match fut serré, très serré. Chacune des deux formations prenant tour à tour l'avantage pour voir les Vaudois égaliser dans la première minute des arrêts de jeu. Saint-Imier avait pris pour une seconde fois l'avantage à 18 minutes du terme des hostilités par un certain Pedro De Melo. Une égalisation qui tombait donc bien mal, mais qui n'entama pas la marche en avant d'Imériens plutôt volontaires. Le temps additionnel se prolongeait et dans la quatrième minute de celui-ci, Pedro Da Silva obtint lui aussi un pénalty. Son pied ne tremblait pas et il envoyait les seniors du FC Saint-Imier en huitième de finale, de mémoire c'est quelque part historique. | *gde*

2e I. Chx-de-Fds II – Saint-Imier I __ 2-3
5e I. Saint-Imier III – La Sagne II ___ 8-2
Sen. Etoile-Bonvillars – St-Imier __ 3-4 (coupe suisse 1/16e)
JD Team Vallon II – Fleurier I _____ 2-6
JD Team 3L II – Team Vallon I____ 3-11
JC Coffrane I – Team Vallon II ____ 2-4
JC Team Vallon I – Peseux _____ 1-2

Vendredi 11 septembre
Sen. 19 h : Saint-Imier – Fahy

Samedi 12 septembre
JF 9 h : Team Vallon F1-F2 Animation
JC 14 h : 2 Thielles – Team Vallon I
2e I. 17 h 30 : Saint-Imier – Bôle
4e I. 18 h, Sonvi. : St-I II Sonvi. – Villeret

Dimanche 13 septembre
JC 14 h 30 : Team Vallon II – Deportivo II
5e I. 17 h : Unine II – Saint-Imier III

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

US VILLERET

Pas de miracle

Il n'y a pas eu de surprise samedi dernier au terrain de la Suze. Les verts, qui recevaient le FC Kosova, équipe visant la promotion, n'ont pourtant pas démérité. En effet, après un premier quart d'heure d'observation, ce sont bien les locaux qui marquèrent les premiers sur un joli coup franc de Nicolas Boillat. Hélas pour eux, les visiteurs égalisèrent dans la minute suivante et réussirent à prendre l'avantage juste avant la demi-heure. La tâche allait ensuite se compliquer pour Villeret qui fut réduit à 10 peu avant la mi-temps. Malgré ce fait de jeu, la solidarité et l'efficacité défensive de Villeret laissèrent un beau spectacle au nombreux public présent. Mais à l'heure de jeu, Kosova prit deux longueurs d'avance sur un coup franc direct. Ce but aura sonné la fin des espoirs de l'US, qui continua à montrer de belles choses dans son jeu. Villeret encaissa un 4e but sur une action confuse dans les seize mètres et c'est sur le score de 1-4 que l'arbitre siffla la fin de la partie. Une deuxième défaite d'affilée pour Villeret qui aura su montrer une réaction dans son jeu par rapport au dernier match. Place demain au derby face au FC Saint-Imier II dès 18 h à Sonvilier ! | *az*

Villeret – Kosova _____ 1-4

Samedi 12 septembre
18 h : Saint-Imier II – Villeret

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Le derby se solde par une défaite

Les seniors se sont inclinés lors du derby contre le FC Saint-Imier sur le score de 4-7. Après un mauvais départ et 3 buts encaissés à la demi-heure, les locaux sont revenus à une longueur avant le thé, puis à 4-5 à la 75e minute, avant de céder en fin de match.

Le FC Saint-Imier II (Sonvilier) était au repos ce week-end et attend l'US Villeret pour un derby qui s'annonce prometteur. Pour les juniors B1, le déplacement au Locle s'est soldé par une large victoire 0-9 avec une bonne 1re mi-temps ponctuée de 6 buts. | *dr*

Sen. Sonvilier – Saint-Imier _____ 4-7
JB Le Locle – Team Vallon I _____ 0-9
JB Team Vallon II – 2 Thielles____ 0-13

Samedi 12 septembre
JE 9 h : Team Vallon I – La Chx-de-Fds
JE 11 h : Corcelles Cormondrèche II – Team Vallon III
JE 11 h : Team Vallon – Peseux IV
JB 15 h : Team Vallon I – Fleurier
18 h : Saint-Imier II (Sonvilier) – Villeret

Dimanche 13 septembre
JB 14 h : Colombier – Team Vallon II

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Une défaite de plus...

Après la défaite du weekend dernier, les Women du FC Courtelary accueillaient ce dimanche le FC Haute Sorne GUSC. Le coach Nicolas Magri étant absent, c'est Ludo Pauli qui s'occupe de la gestion des joueuses.

C'est une équipe déterminée à prendre les 3 points qui rentre sur le terrain. Après une bonne vingtaine de minutes, les Women prennent l'avantage grâce à un but de Tatyana Barbosa. Beaucoup d'actions se suivent, mais sans concrétisation. C'est sur leur première action, à quelques minutes de la mi-temps, que le FC Haute Sorne profite d'une longue remise pour égaliser. Les joueuses s'en vont prendre le thé sur le score de 1-1.

De retour sur le terrain, les joueuses du FCC montrent un jeu moins beau et moins rythmé qu'en première mi-temps. A la 60e, après quelques changements, l'équipe est complètement déstabilisée et sur une erreur de la gardienne, les adversaires en profitent pour marquer. Le moral est au plus bas et cela se remarque également sur le jeu que les Women du FCC proposent aux nombreux spectateurs présents à la Praye. En effet, malgré les nombreuses occasions, le score reste inchangé et les joueuses du FC Courtelary n'arrivent pas à revenir au score. L'équipe adverse marquera encore un but avant que le FC Courtelary ne se réveille. Shirley Liechti raccourcit l'écart entre les deux équipes, mais les quelques minutes de jeu restantes ne suffisent pas pour décrocher l'égalisation. Résultat final 2-3.

L'équipe féminine du FCC s'en va sous la douche consciente que ce match était à nouveau à sa portée. Elle se retrouve désormais dernière du classement. Le prochain match de championnat se déroulera à nouveau à domicile, où le FCC affrontera le FC Clos du Doubs, pour essayer de conquérir son premier point dans ce championnat de 4e ligue. | *mtfoot*

Courtelary – Haute-Sorne _____ 2-3

Dimanche 13 septembre
4e I. W 15 h : Courtelary – Clos du Doubs

Délai sport LUNDI SOIR

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur bechtel-imprimerie.ch

VOLLEY CLUB TRAMELAN

Jeudi 17 septembre
H 3e ligue 20 h 30, Prêles : Sixième Set L – Tramelan

CLUB D'ATHLÉTISME COURTELARY

Nos jeunes athlètes ont brillé en concours

Depuis la mi-août, quelques athlètes ont participé à diverses compétitions. Après cette difficile période de pandémie, les concours ont repris, mais toujours avec les restrictions obligatoires!

Meeting de Colombier

Jeudi 13 août, Sarah Schindelholz a participé au lancer du javelot avec un jet à 28,31 m, son nouveau record personnel.

Julie Dyroff a participé dans trois disciplines: 100 m en 14''07, 600 m en 1'47''77 et le saut longueur.

Dans cette dernière discipline, elle n'avait pas du tout ses marques, un saut à 3,68 m... ce qui veut dire revoir le tout lors des prochains entrainements!

Quant à sa sœur Aurelie, elle ne peut être que satisfaite de ses concours. Au saut longueur, elle fait un bond à 4,66 m, établi un nouveau record personnel sur 600 m en 1'45''30 et cerise sur le gâteau, obtient sur 80 m en 10''56 la limite pour les Championnats suisses à Lausanne dans la catégorie U16.

Meeting de Bassecourt

Samedi 15 août, un meeting de sprint était au programme. Cinq athlètes y ont pris part. Lors de ce concours Aurelie Dyroff sur 80 m en 10''67 et son frère Dominique sur 60 m en 8''94 avec un nouveau record personnel, ont tous les deux obtenu leur qualification pour la finale du Swiss Athletics Sprint qui aura lieu à Interlaken le 19 septembre.

Ont également participé sur 80 m Camille Lovis 11''33 et sur 100 m Julie Dyroff 13''58, ainsi que Chiara Voisin 13''98.

Finale cantonale 1000 Gruyère

La finale cantonale du 1000 m Gruyère a eu lieu samedi 22 août à Moutier. Lors de cette finale, deux de nos athlètes ont réussi la qualification pour la finale suisse qui aura lieu à Monthey le 26 septembre. Dans la catégorie filles 14 ans, Aurelie Dyroff termine 3e avec un temps de 3'22''19, juste derrière deux filles venant de Saint-Maurice. Etant la première régionale de la course, elle se qualifie pour la finale suisse. Idem pour son frère Dominique qui lui était le seul régional inscrit dans sa catégorie garçons 12 ans. Son temps à l'arrivée 3'19''19. Chez les filles de 10 ans et pour sa première course sur 1000 m, Daniela Duarte Louro a pris plaisir à courir sur cette distance. Bien que non qualifiée pour la finale suisse, elle est déterminée à refaire un 1000m pour améliorer son temps qui est de 4'50''59.

Meeting en soirée

Organisé par la SEP Olympic La Chaux-de-Fonds, ce meeting en soirée du mercredi 26 août a attiré plusieurs athlètes venus de grands clubs suisses et de France voisine. La température était idéale, mais avec un vent assez fort. Simon Vorpe était engagé sur 100m et a couru la ligne droite en 11''91. Sarah Schindelholz a bien fait de se déplacer sur les hauteurs neuchâteloises. Inscrite dans deux disciplines de lancer, elle améliore ses deux records personnels. Lancer du disque à 28,27 m et le poids à 9,21 m.

Championnats jurassiens écoliers

Samedi 29 août, nos plus jeunes athlètes étaient au départ des Championnats jurassiens à Moutier. Ce championnat était ouvert aux enfants licenciés nés en 2007 et plus jeunes. Par un temps pluvieux et frais, tous ces enfants ont participé avec enthousiasme aux divers concours mis en place ce jour.

Huit de nos jeunes athlètes ont pris part à cette compétition et deux d'entre eux sont rentrés avec une médaille.

Maxime Monachon garçon U14 remporte la médaille d'or au lancer de la balle 200 g avec un jet à 36,97 m. La deuxième médaille va sur le compte d'Alana Blondel chez les filles U10. Pour sa toute première participation à un concours d'athlétisme, Alana court le 600m dans un temps de 2'26''58' et monte sur la 3e marche du podium. Les autres participants étaient Aytana Ramos Lopez, Daniela Duarte Louro, Dany Schüpbach, Alessio de Matteis, Noé Strahm et Yohan Junod. Ils peuvent tous être très fiers de leurs résultats, car la plupart d'entre eux ont réalisé de très belles performances et amélioré leurs records personnels. | *aks*

Finale jurassienne Moutier, Dominique Dyroff

Finale jurassienne Moutier, Aurelie Dyroff

Finale jurassienne Moutier, Daniela Duarte Louro

Alana Blondel

Maxime Monachon

PRO SENECTUTE

Yoga Nouveau à Tavannes

Les postures simples et des exercices de respiration permettent de reconnecter les lignes énergétiques. Par les techniques du yoga, nous retrouvons les bases d'un véritable bien-être et d'un retour à la santé. Vous travaillerez votre énergie vitale, équilibre, souplesse et tonus musculaire afin de trouver une parfaite harmonie du corps et de l'esprit.
Rendez-vous les vendredis de 10 h à 11 h à Tavannes Machines (2e étage), rue H. F. Sandoz 80.
Vous pouvez rejoindre le groupe en tout temps. La première leçon est gratuite et ne vous engage à rien. | *sm*

Aquafitness

Le mercredi à Bévilard

L'activité idéale et complète pour renforcer sa musculature tout en douceur! L'eau est un excellent moyen pour entraîner l'endurance en ménageant les articulations et fortifier le système cardio-vasculaire.
Rendez-vous les mercredis à 11 h 45 à la piscine de l'Orval à Bévilard.
Vous pouvez rejoindre le groupe en tout temps. La première leçon est gratuite et ne vous engage à rien. | *sm*

Renseignement et inscription au 032 886 83 86

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

La préparation va bon train pour les clubs erguëliens

Le HC Saint-Imier de Steve Pochon s'est déplacé à Lyss en semaine pour se mesurer à un adversaire de calibre supérieur (Mysports League). Après avoir affronté et remporté ses deux matchs de préparation contre des formations de 2e ligue (Fleurier et Star Chaux-de-Fonds), les Seelandais représentaient une autre comparaison. Le rythme fut différent et le match plus vivant, les Imériens ont fait mieux que se hisser à la hauteur de leur hôte d'un soir. Ouvrant le score et doublant la mise dans la première période, ils ont toujours fait la course en tête, mais ont cependant cravaché dur pour contenir les assauts des Seelandais en fin de rencontre au profit d'une meilleure fraîcheur. Au final, les Imériens l'ont emporté, ce qui représente une performance de choix, même pour un match de préparation au cours duquel il y a eu de l'engagement. C'est encourageant, d'autant plus que Saint-Imier n'était pas au complet, mais a pu s'appuyer sur des lignes mixées de jeunes et de joueurs plus expérimentés.

Quant au Erguël HC, il a joué son premier match de préparation en recevant Bösigen, une formation de 3e ligue habituée aux finales d'ascension, mais qui n'a pas vraiment envie de franchir le cap de la 2e ligue. C'est sur la patinoire de Tramelan que les Erguëliens ont griffé la glace pour ce match amical. Les deux antagonistes se sont offert un chassé-croisé intéressant, avec à la clef un succès lors des tirs aux pénaltys pour les Fribourgeois. Mais pour une première sortie, cette prestation est à qualifier de satisfaisante. Les gars de Vincent Paratte ont cependant pu mesurer le travail qu'il reste à accomplir pour être au top de leur possibilité.

Un peu de détente avant la compétition

Pour en quelque sorte ouvrir la saison, Le HC Saint-Imier organise deux repas-concert en compagnie de Sarcloret et son nouveau tour de chant *J'ai jamais été aussi vieux*. Ceux-ci auront lieu le vendredi 11 septembre avec repas à 19 h et le concert à 21 h et le dimanche 13 septembre avec repas à 12 h et concert à 14 h. Réservations sur www.sainti-bats.com ou au P'tit Caf, rue Francillon 22 à Saint-Imier. Une façon bien sympathique de renouer le contact avec les Bats. | *gde*

1re l. Lyss – Saint-Imier 2-3
2e l. Erguël – Bösigen 3-4

Mercredi 9 septembre
1re l. 20 h 30: Yverdon – Saint-Imier

Jeudi 10 septembre
2e l. 20 h 30: Bulle-la-Gruyère – Erguël

Dimanche 13 septembre
2e l. 18 h 30: Erguël – Le Locle

Lundi 14 septembre
1re l. 20 h: Fr.-Montagnes – Saint-Imier

Mardi 15 septembre
2e l. 20 h: Fr.-Montagnes II – Erguël

ORVIN

Tous au stand de tir du Jorat ce week-end

La Société de tir en campagne Orvin organise cette année le tir fédéral en campagne pour le Bas-Vallon. Doté de la toute dernière génération de cibles électroniques (voir photo), le stand du Jorat à Orvin attend les tireuses et tireurs le samedi 12 septembre de 13 h 30 à 17 h et le dimanche 13 septembre, de 8 h 30 à 12 h. Cette année, c'est la société d'Orvin qui est responsable de l'édition 2020 pour les communes du Bas-Vallon, à noter également que la participation est 100 % gratuite, venez participer à cette année exceptionnelle. | *jcl*

Vendredi 11 septembre 2020 Nº 33

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Straumann Villeret SA, Les Champs du Clos 2, 2613 Villeret.
Emplacement: parcelle Nº 676, au lieu-dit: «Grand-rue 53», commune de Corgémont.
Projet: création d'un atelier de traitement de surface de composants médicaux dédié au département prototype (P&T) avec la réalisation d'une installation de neutralisation des eaux industrielles et pose d'une gaine d'extraction d'air en toiture dans la partie nord du bâtiment Nº 53 + demande d'autorisation d'exploiter un atelier de céramique, mécanique et décolletage CNC dans la partie ouest du bâtiment Nº 53.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A2.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 4 septembre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cormoret

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: BNJ FM SA, route de Delémont 15, 2842 Rossemaison.
Emplacement: parcelle Nº 576, au lieu-dit: «La Vieille Vacherie», commune de Cormoret.
Projet: déplacement du site d'émission existant, construction d'un mât de 24 mètres avec armoire technique intégrée au mât, ajout d'un système de diffusion DAB+ et d'un faisceau hertzien (FH) de diamètre 100 centimètres pour amenée du signal.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zones de protection: réserve naturelle de la Combe-Grède (arrêté de mise sous protection du Conseil-exécutif du 25 septembre 1957) + inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) Nº 1002 «Chasseral».
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 septembre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Orvin

Avis de construction

Modification du permis de construire
N° PC 2016-13 du 29 juin 2017

Requérants: Juliette et Marc-André Léchot, Derrière l'Ecole 2, 2534 Orvin.
Auteur du projet: Bureau d'ingénieur P.-A. Niederhäuser SA, rue Aimée-Charpilloz 6a, 2735 Bévillard.
Propriétaire foncier: Juliette et Marc-André Léchot, Derrière l'Ecole 2, 2534 Orvin.
Projet: construction d'une maison familiale sur la parcelle Nº 2627 sise au lieu-dit «Derrière l'Ecole» à Orvin.
Modification: modification de l'inclinaison de la toiture à 8,3 %, en lieu et place de 12 %, ainsi que la finition de la terrasse par l'aménagement d'une surface supplémentaire de 23 m² au côté ouest du bâtiment existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: mixte (HAI).
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 5 octobre 2020. Les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC), uniquement contre la modification, doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 4 septembre 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants: Paula et Pascal Ommerli, Sur Mont-Tillier 10, 2534 Orvin.
Auteur du projet: EnergieHorizont GmbH, Adrian Kaltenrieder, Gurtenstrasse 43, 3122 Kehrsatz.
Propriétaires fonciers: Paula et Pascal Ommerli, Sur Mont-Tillier 10, 2534 Orvin.
Projet: remplacement du chauffage électrique à accumulation par une pompe à chaleur air/eau extérieure au bâtiment sis au lieu-dit «Sur Mont-Tillier» N° 10, sur la parcelle N° 588 à Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 5 octobre 2020 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 4 septembre 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Modification du permis de construire
N° 2019-10 du 3 janvier 2020

Requérant: Dominique Devaux, Le Crêt 8, 2534 Orvin.
Auteur du projet: DeLaval SA, chemin des Préalpes 10, 1630 Bulle.
Propriétaire foncier: Dominique Devaux, Le Crêt 8, 2534 Orvin.
Projet: construction d'une nouvelle stabulation entravée pour 25 vaches et jeune bétail sur la parcelle N° 2559 sise au lieu-dit «Caborne» à Orvin.
Modification: remplacement de la fosse à lisier enterrée par une pré-fosse et une fosse ronde extérieure semi-enterrée, ainsi que le déplacement du réservoir d'eau sous le bâtiment.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 11 octobre 2020. Les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC), uniquement contre la modification, doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 11 septembre 2020

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte

Elections communales

Les citoyens et citoyennes ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués, le **dimanche 29 novembre 2020**, dans le local du bureau de vote de Péry, entre 10 h et 11 h, pour procéder par les urnes aux élections suivantes:

1. D'après le système majoritaire:
3 membres du Conseil municipal
pour le cercle électoral
de la Commune de Péry-La Heutte

Conformément à l'article 25 du règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune de Péry-La Heutte, toute liste doit être signée par au moins 10 électeurs et électrices du cercle électoral; les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent.

Les électeurs ne **peuvent pas signer** plus d'une liste de candidats pour la même fonction. Pour se distinguer des autres listes, elles doivent porter, en tête, une dénomination qui indique la provenance. La liste ne contiendra pas plus de noms de candidats qu'il n'y a de postes à pourvoir. Le cumul n'est pas admis. Un exemple de liste peut être retiré auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture des guichets ou envoyée par courriel sur simple demande auprès de: t.eggler@pery-laheutte.ch.

Les listes de candidats doivent être déposées au secrétariat municipal du cercle électoral jusqu'au **vendredi 16 octobre 2020** à 12 h, dernier délai, conformément à l'article 25 chiffre 1 du règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune de Péry-La Heutte. Si le nombre de candidats valablement présentés se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal proclame élus tacitement tous les candidats. Les premiers et premières signataires de la liste ou, s'ils ou elles sont empêchés, les deuxièmes ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste (article 28 du règlement concernant les élections et votations aux urnes) En cas de ballottage, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche **20 décembre 2020**, aux mêmes heures et dans le même local.

Péry, le 11 septembre 2020

Le Conseil municipal

ASSOCIATION / GARDERIE LES PAPILLONS

Assemblée générale

Chers parents, chers membres,

Vous êtes invités à l'assemblée générale de notre association qui aura lieu le

Mercredi 30 septembre 2020 à 20 h
Garderie «Les Papillons», 1er étage
Ancien Collège, 2603 Péry

Ordre du jour

1. Salutations et appel
2. Rapport de la présidente
3. Rapport de la caissière et approbation des comptes 2019-2020
4. Rapports des vérificateurs de comptes
5. Présentation et approbation du budget 2020-2021
6. Réélection des vérificateurs de comptes
7. Divers

Péry, le 3 septembre 2020

La Présidente: Sabrina Vallera

Renan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Modification de la demande
de permis de construire publiée les
29 novembre 2019 et 6 décembre 2019

Requérante: Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.
Emplacement: parcelles Nos 4, 71, 88, 114, 168, 171, 200, 323, 365, 382, 534, 611 et 617, aux lieux-dits: «La Charbonnière, rue du Collège, Grand-rue, Place Ami-Girard, L'auge du Bois, Le Plan, La Juillarde, L'Embossu», commune de Renan.
Projet: balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur poteaux et installations existants.
Modification: modification du tracé situé au nord de la route cantonale.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: routes et agricole.
Zones de protection: IVS d'importance nationale et locale.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.
Recensement architectural: ensembles bâtis B, F et G.
Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites, **uniquement contre la modification,** par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 septembre 2020

La Préfète: S. Niederhauser

Saint-Imier

Restrictions en matière de circulation

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 octobre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière:

Parking autorisé dans les cases contre paiement tarif horaire
Rue de Beau Site, sur le bien-fonds 617, parking nord du bâtiment Nº 1

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 27 août 2020

Au nom du Conseil municipal
Le Président: P. Tanner
Le Chancelier: B. Grossenbacher

Permis de construire 20-42

Requérant / Maître d'ouvrage: PPE L'Etoile rue du Soleil 10, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Pierre Jaquier, chemin Gabriel 48 a, 2034 Peseux.
Adresse du projet: BF 629, rue du Soleil 10, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: fermeture et changement des fenêtres de la cage d'escaliers et création d'un sas d'entrée.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: ZHhd C4a.
Dérogation: –
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 11 septembre 2020 au 12 octobre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 septembre 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Saint-Imier
(suite)

Permis de construire 20-65

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Séverine et Laurent Winkler, Mont-Soleil 41, 2610 Mont-Soleil.
Auteurs du projet: Idem MO.
Adresse du projet: BF 956, Mont-Soleil 41, 2610 Mont-Soleil.
Description du projet: isolation et assainissement thermique des façades.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: HZ.
Dérogation: –
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 11 septembre 2020 au 12 octobre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 septembre 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 19-34

Requérant / Maître d'ouvrage: Othmar Gasser, Les Savagnières 49, 2610 Les Pontins.
Auteur du projet: Imza GC, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 1998, Les Savagnières 64, 2610 Les Pontins.
Description du projet: construction d'un abri à chevaux de six places et d'un local de rangement pour le matériel.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: PQ Les Savagnières.
Dérogations: Forjet de l'alignement forestier.
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 11 septembre 2020 au 12 octobre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 septembre 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: O´Lait Sàrl, Case postale 196, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Pascal Stirnemann SA, rue des Moulins 2a, 2108 Couvet.
Emplacement: parcelle Nº 38, au lieu-dit: «rue du Vallon 35», commune de Saint-Imier.
Projet: changement d'affectation d'un atelier de couverture en fromagerie industrielle, construction d'un quai de chargement et ouverture d'une double porte en façade sud.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: M1 et C3c.
Zone de protection: périmètre de protection de l'ancienne localité.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 octobre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 11 septembre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 20-64

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Micael De Brito Pombo et Stéphanie Brito Pereira Pombo, route de Villeret 4, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Artigroup Sàrl, Grand-rue 81, 2608 Courtelary.
Adresse du projet: BF 2087, rue Bakounine 3, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'une maison familiale et d'un garage double.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 4 septembre 2020 au 5 octobre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 septembre 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 20-59

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Elodie et Frédéric Grass, La Petite Côte 11, 2336 Les Bois.
Auteur du projet: whg architectes, Olivier Gogniat, rue de la Gruère 5, 2350 Saignelégier.
Adresse du projet: BF 110, rue Francillon 32, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: aménagement de deux appartements dans les combles, création en pan sud d'une lucarne en chien couché intégrant une terrasse, ouverture de fenêtres en pente, construction de deux nouveaux balcons en façade sud.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: M1 C4b.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et périmètre de conservation du site bâti.
Objet protégé: bâtiment digne conservation.
Dépôt public: du 4 septembre 2020 au 5 octobre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 septembre 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 20-63

Requérante / Maître d'ouvrage: Marie-Thérèse Aeby, rue Francillon 20, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem MO.
Adresse du projet: BF 103.
Description du projet: changement d'affectation (bar-restaurant -> bureaux/administration).
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: M1 C4b.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti. Périmètre de protection archéologique.
Objet protégé: bâtiment digne de conservation.
Dépôt public: du 4 septembre 2020 au 5 octobre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.
En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 septembre 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 20-62

Requérant / Maître d'ouvrage: DEM Service Sàrl, Massimo Vantaggiato, rue du Midi 42, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem MO.
Adresse du projet: BF 1992 + 775, rue du Midi 44 a, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: réfection de la toiture des garages existants et adjonction de trois garages supplémentaires.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3a.
Dérogations: art. 22 RAC (grande distance à la limite). Art. 27 RAC (distance entre les bâtiments).
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 4 septembre 2020 au 5 octobre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 septembre 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 20-61

Requérant / Maître d'ouvrage: Kryptotek, Gwen Gerster, rue principale 62, 2613 Villeret.
Auteur du projet: Pro Routes SA, rue du Midi 48, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 1212, rue Pierre-Jolissaint 36, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: aménagement de trois places de stationnement.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C4b.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.
Objet protégé: immeuble digne de conservation.
Dépôt public: du 4 septembre 2020 au 5 octobre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 septembre 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 20-50

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Swann Thommen et Maude Schneider, rue des Roches 30, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem MO.
Adresse du projet: BF 488, rue des Roches 30, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: installation d'une pompe à chaleur avec agrégat extérieur.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3a.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: immeuble digne de conservation.
Dépôt public: du 4 septembre 2020 au 5 octobre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 31 août 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Réclame

Sonceboz-Sombeval

Avis de construction

Requérante: Hoirie Gerber, Gerber Lily, rue de la Gare 2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Gerber Liechti Béatrice, rue de la Gare 2c à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: lieu-dit: rue de la Gare 2, parcelle N° 65 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: changement d'affectation d'un café en un centre de soins et boutique de décoration.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: C.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 octobre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.
En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).
Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 11 septembre 2020

Le Bureau communal

Tramelan

Avis de construction N°2020/44

Requérant: Haefeli Frédéric, Le Ténor 31, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: construction d'une annexe extérieure à l'ouest pour une terrasse partiellement couverte avec spa, ainsi qu'un couvert à voiture ouvert sur tous les côtés au nord-ouest + aménagements extérieurs: mur de soutènement au sud de la parcelle ainsi qu'un mur de soutènement partiel sur la limite ouest. Parcelle N° 3389, zone H2.
Emplacement: Le Ténor 31, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: béton; construction portante: structure bois+charpente, plafonds bois; façades: crépis couleur jaune; toit: 1 pan, inclinaison 9°, couverture: tuile rouge.
Dérogation: art. 80 LR - distance insuffisante à la route communale (couvert à voiture nord-ouest).
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 septembre 2020 au 5 octobre 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 septembre 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2020/47

Requérant: Vuilleumier Alexandre, rue de Rouge-Terre 5, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Stalder et Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure à l'est du bâtiment existant (Protection par un écran végétal). Parcelle N° 1828, zone H2.
Emplacement: rue de Rouge-Terre 5, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 septembre 2020 au 5 octobre 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit, ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 septembre 2020

La Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Arc Architecture Sàrl, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelle Nº 118, au lieu-dit: «rue du Pont 21», commune de Tramelan.
Projet: rénovation à l'identique de la toiture comprenant les tuiles, le lattage, la sous-couverture et la ferblanterie.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZBP-10.
Recensement architectural: objet C, digne de protection, ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 4 septembre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Villeret

Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: Christine Bürki, Coin-Dessus 6, 2613 Villeret.
Projet: remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre (sud), nouvelle porte-fenêtre dans l'annexe (ouest), pose de 6 fenêtres de toiture (3 pan ouest et 3 pan est), installation d'un poêle à bois, changement d'affectation des combles qui deviennent une chambre, branchement de l'immeuble au chauffage à distance, pose d'un panneau solaire thermique, sur parcelle Nº 55; construction d'un place de parc sur parcelle Nº 53.
Parcelles: parcelles Nº 53 et 55, zone village.
Emplacements: lieu-dit: Coin-Dessus 6 (parcelle 55) et rue des Pontins (parcelle 53), 2613 Villeret.
Dérogation: art. 21 et 41 RCC, distances aux fonds voisins.
Construction: selon plans déposés.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 4 octobre 2020.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 1er septembre 2020

Secrétariat municipal Villeret

Canton de Berne

Droit de vote à 16 ans de nouveau d'actualité

Les jeunes du canton de Berne doivent-ils obtenir le droit de vote à 16 ans? Le Conseil-exécutif pose la question dans le cadre d'une procédure de consultation ouverte à la demande du Grand Conseil.

Abaisser l'âge de la majorité civique active doit inciter les jeunes à user davantage de leurs droits politiques.

En mars 2020, le Grand Conseil a adopté une motion demandant l'abaissement de 18 à 16 ans de l'âge du droit de vote.

Arguments pour ou contre

Alors que le Conseil-exécutif s'était déclaré opposé au droit de vote à 16 ans lors de l'examen de la motion, en raison notamment du refus très net de cet objet par le peuple en novembre 2009, le parlement y est favorable.

Selon la majorité du Grand Conseil, le sujet connaît un regain d'actualité avec la grève pour le climat. La possibilité de voter à partir de 16 ans fait directement écho à la formation politique reçue à l'école obligatoire, ce qui permet de motiver davantage les jeunes à exercer leurs droits politiques. De plus, la voix des jeunes s'en trouverait renforcée dans le contexte du vieillissement croissant de la population.

En mettant en consultation un projet constitutionnel, le Conseil-exécutif accomplit le mandat du Grand Conseil de relancer le débat sur le droit de vote à 16 ans aux échelons cantonal et communal.

La procédure de consultation prendra fin le 4 décembre 2020.

Le 4 septembre 2020

Le Conseil-exécutif

Réclame